

sfm

SWISS FORUM FOR MIGRATION
AND POPULATION STUDIES

*La population
subsaharienne en Suisse:
un aperçu démographique
et socio-professionnel*



Etudes du SFM - 57

*Denise Efonayi-Mäder
Marco Pecoraro
Ilka Steiner*

unine
UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

Etudes du SFM 57

Denise Efionayi-Mäder
Marco Pecoraro
Ilka Steiner

**La population subsaharienne
en Suisse**

Un aperçu démographique et
socioprofessionnel

Avec le soutien de l'Office fédéral des migrations

Avec la collaboration de Jean-Hugues Ravel (graphiques) et Christelle Maire
(relecture)

© 2011 SFM

Photo de couverture : © Barbara Wiesendanger Ogieva

ISBN 10 : 2-940379-13-0

ISBN 13 : 978-2-940379-13-2

Table des matières

1	Introduction	4
1.1	Origine de l'étude	4
1.2	Une collectivité peu connue	5
1.3	Méthodes	6
2	Présence africaine en Suisse et dans les cantons	7
2.1	Evolution de l'immigration subsaharienne	9
2.2	Cantons de domicile	11
3	Caractéristiques démographiques de la population d'Afrique subsaharienne	15
3.1	Une variété de nationalités	15
3.2	Une population en voie de féminisation	16
3.3	Une population très jeune	18
3.4	L'état civil et la composition des ménages	19
3.5	Les autorisations de séjour et la naturalisation	21
4	Formation et caractéristiques socioprofessionnelles	25
4.1	Types et niveaux de formation	25
4.2	Situation sur le marché du travail et activité	27
4.3	Taux de chômage	30
4.4	Appartenance linguistique	33
5	Conclusions	37
6	Références bibliographiques	39
	Ouvrages et études	39
	Sites Internet	41
	Liste d'abréviations	42
	Liste des Figures	42
	Liste des Tableaux	44
	Annexes	45

1 Introduction

En Suisse, comme dans d'autres pays européens, on constate que face à la complexité croissante des flux migratoires, des approches courantes et unilatérales pour traiter efficacement les questions migratoires apparaissent de plus en plus inopérantes. Simultanément s'affirme une prise de conscience que le futur du développement dans certains pays du Sud, notamment africains, reste lié à des stratégies migratoires dont les implications sociales, économiques et politiques doivent être prises en compte par les pays d'accueil autant que par les Etats d'origine. Dans ce contexte, il y a un consensus de plus en plus grand à reconnaître le rôle potentiel des collectivités migrantes ou diasporas¹ dans les enjeux migratoires et de développement. Si les pays d'origine, de transit et de destination jouent un rôle incontournable, il ne faut pas oublier, que la migration est d'abord l'expression collective ou individuelle de personnes qui s'engagent dans cette voie, font des choix et en endossent largement les conséquences dans leur propre vie. Il est donc dans l'intérêt de tous les protagonistes que les migrants² eux-mêmes ne soient pas les grands absents de la formulation des politiques publiques et des mesures déployées dans ce domaine.

1.1 Origine de l'étude

Cette étude est initialement issue d'un mandat de la "Task Force Diaspora", un groupe de travail interdépartemental réunissant des représentants de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), de l'Office fédéral des migrations (ODM), de la Division Politique IV du DFAE, du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et de la Direction du développement et de la coopération (DDC). Elle a été mise en place pour explorer les possibilités et limites d'une collaboration avec des associations de migrants ou des représentants individuels des collectivités migrantes. Dans une première étape, la Task Force a décidé de s'intéresser aux migrants d'origine d'Afrique subsaharienne dans une étude confiée à une collaboration avec la Croix Rouge Suisse et la Haute Ecole de

¹ Nous employons le terme « diaspora » dans son acception large selon Ionescu (2006: 13) et non selon une conception scientifique (Brubaker 2005). La notion de « communauté » est utilisée comme synonyme de « collectivité » ou groupe de population, sans préjuger de la qualité des liens qui forment le groupe. Ainsi « diasporas », au pluriel, devrait traduire la pluralité des pays et régions d'origine, qui présentent souvent de très grandes différences sociales et ainsi prendre en compte l'hétérogénéité des personnes qui en sont issues.

² Si ce n'est pas explicitement mentionné, les désignations masculines comprennent également les femmes.

Travail Social de Genève, qui n'a pas été publiée³. Il s'agissait de mieux connaître le profil sociodémographique de la collectivité migrante d'Afrique subsaharienne ainsi que son tissu associatif afin d'identifier les possibilités d'implication de la collectivité dans les projets d'intégration en Suisse, de développement et de retour dans les pays d'origine.

Avec l'accord du mandant et grâce au soutien de l'Office fédéral des migrations, le SFM a décidé de publier le volet statistique de l'étude en question, avec des adaptations et une mise à jour des données disponibles. Le but a consisté à dresser un inventaire des migrants d'Afrique subsaharienne⁴ vivant en Suisse. L'amélioration des connaissances sociodémographiques de la population africaine en Suisse constitue, entre autres, un préalable important à l'élaboration des stratégies politiques de partenariat avec ces migrants dans des domaines liés aux projets de développement, à l'intégration et au retour volontaire.

1.2 Une collectivité peu connue

La population africaine reste mal connue en Suisse. Cela est sans doute lié au fait que la migration en provenance de ce continent est relativement récente et que le pays n'a pas, à l'instar des anciennes puissances coloniales, entretenu de relations privilégiées avec des pays africains. Cependant, aussi bien des milieux d'affaires, des cercles religieux que des réseaux d'intellectuels avaient, depuis longtemps, tissés des liens avec le continent africain. Il faut également mentionner le rôle de l'émigration suisse vers l'Afrique : en 2009, près de 16'000 citoyens suisses vivaient dans des pays de l'Afrique subsaharienne⁵. Dans l'ensemble, ces rapports passés et actuels – qu'ils soient économiques, financiers ou politiques – restent mal connus au grand public et ont peu fait l'objet de recherches approfondies. Ce n'est que récemment que des historiens

³ Elle a été menée en trois parties : 1. Analyse quantitative qui fait l'objet de ce rapport ; 2. Mapping qualitatif par Hugo Köppel, Carolin Krauss et Noël Tshibangu de la CRS ; 3. Identification de bonnes pratiques par Ibrahima Guissé de la HETS de Genève et Tamasha Bühler pour le SFM.

⁴ Le sous-continent africain au sud du Sahara ne forme aucune entité reconnue et sa délimitation ainsi que celle des différentes régions de l'Afrique subsaharienne restent sujettes à discussion. Dans le cadre de cette étude nous nous sommes référés à la catégorisation de l'Office fédéral des migrations (cf. liste des pays en annexe de la partie quantitative). A noter que l'Office fédéral de la statistique et les Nations Unies utilisent une classification légèrement différente, qui attribue, entre autres, le Soudan au Nord de l'Afrique. Cf. <http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49regin.htm> consulté le 14.12.2010.

⁵ Statistique sur les Suisses de l'étranger, Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Cette statistique inclut également les doubles nationaux.

se sont penchés sur les implications helvétiques dans le négoce international, la traite négrière ou les relations du secteur bancaire en Afrique du Sud. Ceci est également valable en ce qui concerne le rôle de la diplomatie suisse dans les relations internationales, les bons services durant la décolonisation et l'accueil de dissidents (Bott et al. 2005). Des recherches connues, il se dégage une multitude d'attitudes et d'activités plutôt discrètes qui émanent d'acteurs publics ou privés, alliant à la fois ouverture et fermeture, mais qui ne constituent aucunement une « politique africaine ».

Les chapitres qui suivent sont d'importance inégale : le premier présente l'évolution de la population résidante d'Afrique subsaharienne et sa répartition géographique en Suisse. Le deuxième chapitre est consacré aux caractéristiques démographiques, tandis que le dernier aborde la formation (scolaire), les caractéristiques socioprofessionnelles et l'appartenance linguistique.

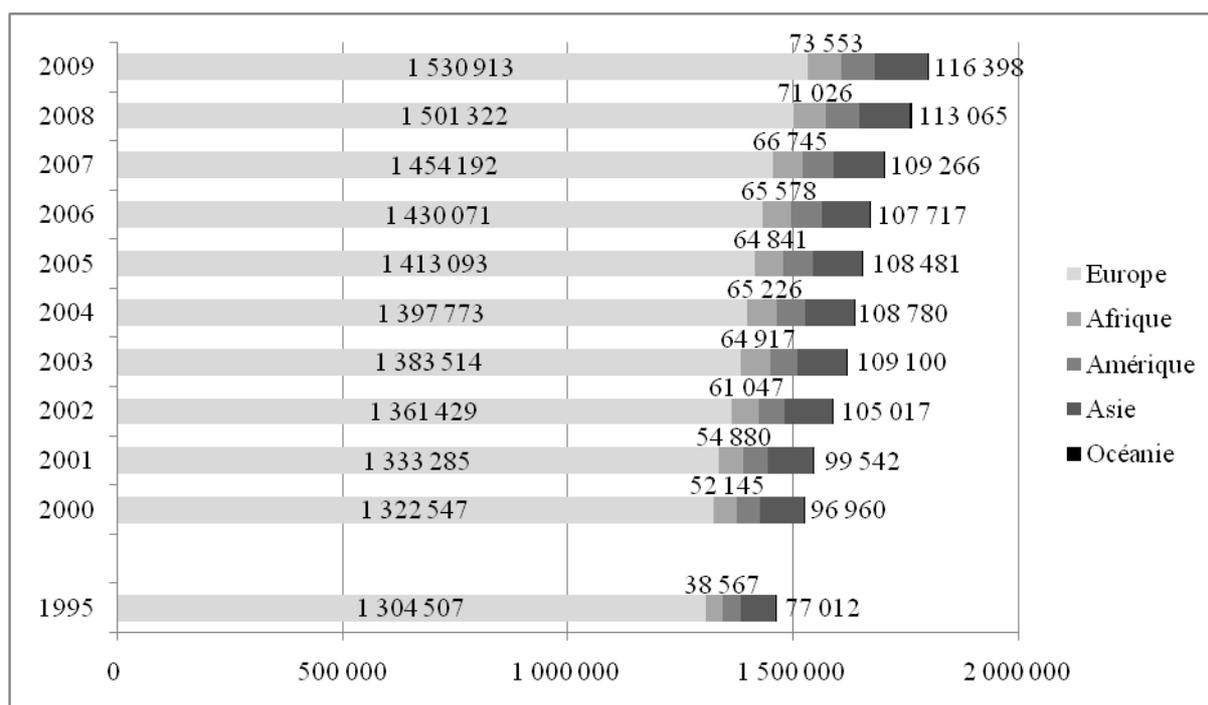
1.3 Méthodes

En raison de la variété des situations migratoires et nationales de la collectivité d'Afrique subsaharienne, dont l'importance numérique reste globalement limitée, il est parfois difficile d'interpréter les statistiques officielles, pour autant qu'elles existent. Il a donc fallu opérer des choix qui peuvent paraître compliqués pour qui n'est pas familier des contraintes statistiques en la matière. Pour faciliter une interprétation avisée des résultats, ces dernières sont brièvement expliquées dans le texte. Nous avons, dans la mesure du possible, fait appel à des données récentes, mais certaines analyses s'appuient nécessairement sur le dernier recensement fédéral de 2000. Les trends ont en principe été contrôlés, c'est-à-dire que les résultats qui seraient simplement dus à des fluctuations annuelles exceptionnelles sont en principe relativisés. Les tableaux et figures principaux sont présentés dans le texte, mais d'autres figurent également dans les annexes.

2 Présence africaine en Suisse et dans les cantons

La Suisse a toujours connu une immigration très majoritairement européenne : en 2009, le 85% des résidents étrangers provenaient d'un pays d'Europe (cf. Figure 1). Plus récemment, la libre circulation des personnes au sein de l'Union européenne (UE) a encore contribué à renforcer cette tendance. Même si la population d'Afrique subsaharienne a vu son nombre augmenter de façon considérable lors des trois dernières décennies, elle reste relativement peu nombreuse par rapport à l'ensemble des migrants vivant en Suisse : en 2009, 2.9% de la population résidante étrangère totale⁶. Cette proportion est aussi moindre comparée à celles des ressortissants d'Asie ou d'Amérique, même si on y inclut les Africains du Nord (surtout Maroc, Tunisie, Algérie).

Figure 1 : Evolution de la population résidante étrangère en Suisse, selon le continent depuis 1995



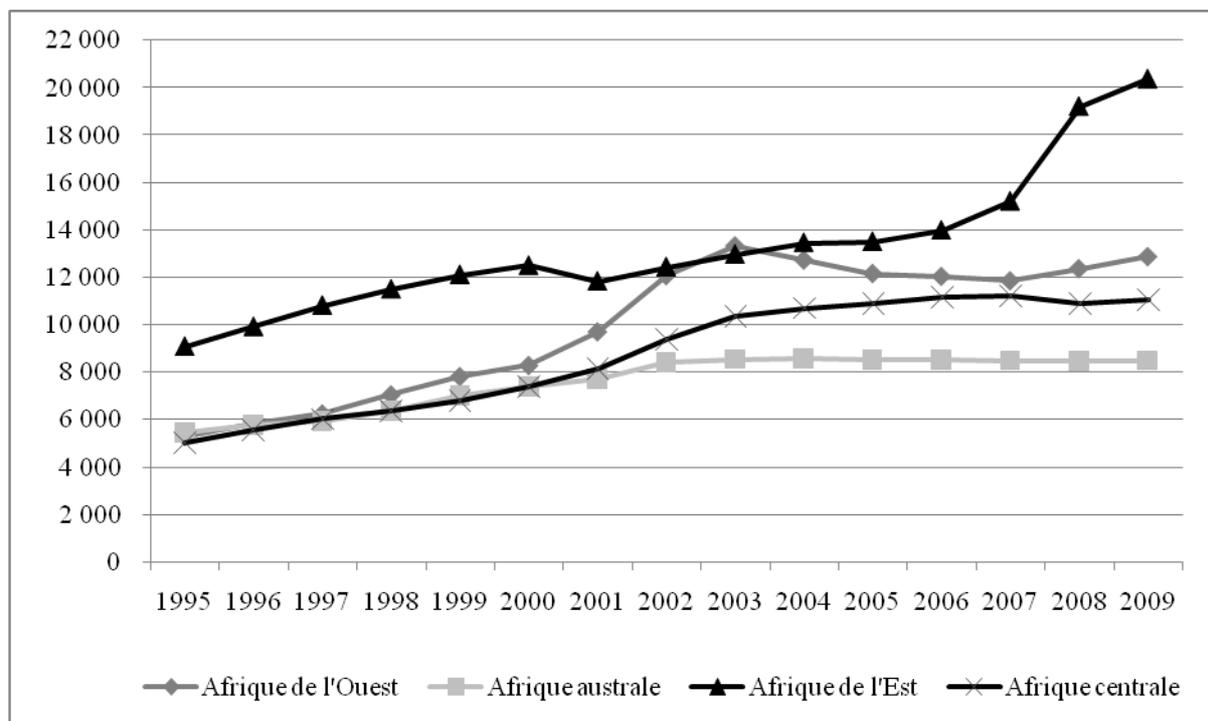
Source : OFS, ESPOP et PETRA. Etat au 31.12. Les effectifs concernent l'Europe, l'Afrique et l'Asie.

⁶ Cette proportion est encore plus limitée (en 2009, 2.2%) si on ne considère que la population permanente, qui ne tient pas compte du domaine de l'asile. La définition de la population résidante étrangère selon l'Office fédéral de la statistique (OFS) prend en compte les personnes de nationalité étrangère dans la population résidante totale, à la fin de l'année. Personnes de nationalité étrangère: personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour, étrangers établis, fonctionnaires internationaux, personnes titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée (12 mois au minimum), requérants d'asile, personnes admises à titre provisoire. Cf. la section concernant le statut de séjour (23.5).

Ce taux correspond à environ 53'000 ressortissants d'Afrique subsaharienne. Si on y ajoute – selon une estimation grossière le nombre des naturalisations entre 1981 et 2009 – les Africains naturalisés qui résident encore en Suisse, on pourrait estimer la population originaire du subcontinent à environ 72'000 personnes (cf. chapitre 3.5).

L'arrivée des ressortissants subsahariens est non seulement récente, mais aussi soumise à des fluctuations relativement importantes d'année en année, car une partie non négligeable des mouvements migratoires est issue du domaine de l'asile et certaines personnes ne restent en Suisse que temporairement (jusqu'au terme de la procédure d'asile). Une autre partie finit, quant à elle, par s'établir et parfois à faire venir sa famille.

Figure 2 : Evolution de la population résidente subsaharienne par région d'Afrique⁷ depuis 1994



Source : OFS, ESPOP et PETRA. Etat au 31.12. de chaque année.

Au 31 décembre 2009, environ 53'000 ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne vivaient en Suisse avec une répartition de 39% pour la région de l'Est qui comprend la Corne de l'Afrique, d'environ un quart pour le centre et pour l'Ouest et une proportion un peu moindre pour l'Afrique australe (cf.

⁷ Pour la répartition des pays selon les régions voir annexe, Tableau 2.

Figure 2). Cette répartition est la résultante des mouvements migratoires en provenance du continent africain depuis les années 1980.

Il est intéressant de constater que les Suisses ou doubles nationaux établis en Afrique subsaharienne selon les statistiques du DFAE se répartissent de manière égale sur l'ensemble du continent. Seule la forte diaspora en Afrique du Sud (9'035 personnes en 2009) – suivi de loin par le Kenya (912) et le Maurice (594) – témoigne de relations privilégiées avec l'Afrique du Sud, qui ne compte cependant la même année que 1'783 ressortissants dans la population résidente permanente en Suisse, mais les doubles nationaux ne sont pas comptés dans ce dernier cas.

2.1 Evolution de l'immigration subsaharienne

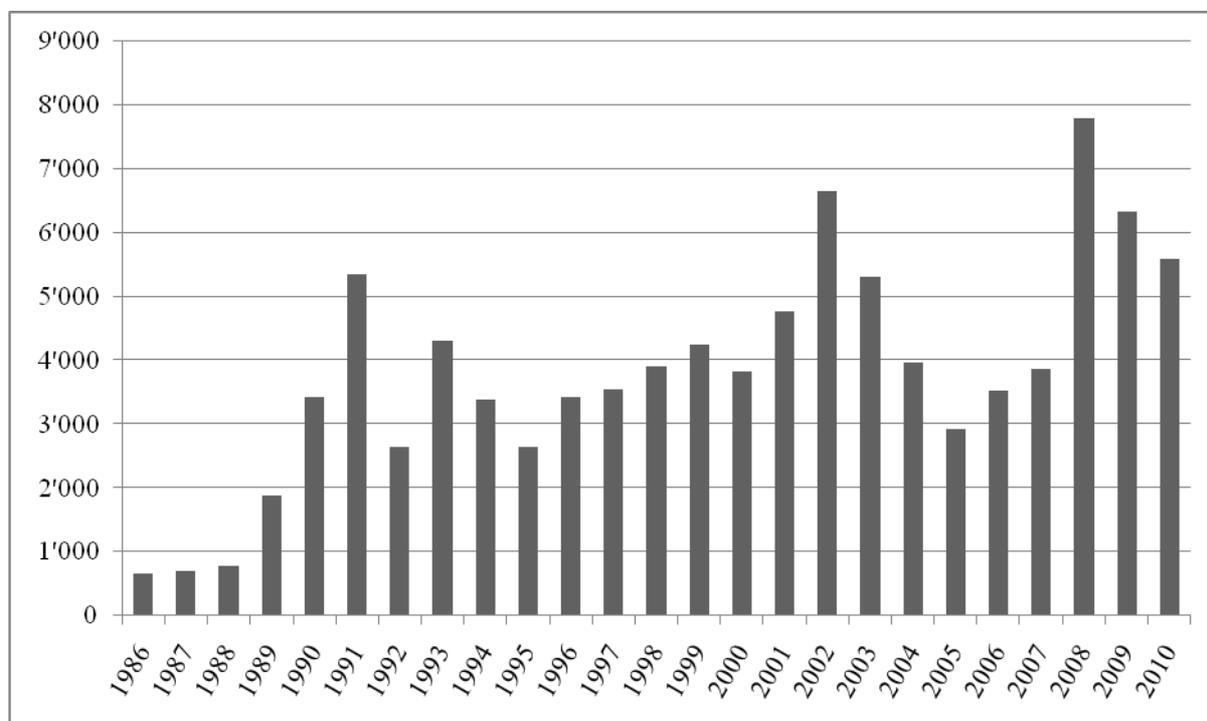
Depuis les déclarations d'indépendance des nations africaines et jusqu'en 1980, la migration d'Afrique subsaharienne est largement restée confinée aux séjours temporaires d'élites, d'étudiants et de fonctionnaires internationaux qui étaient, généralement, bien accueillis (Bagalwa-Mapatano 2005). Les années 1980 correspondent à une période charnière durant laquelle commencent à émerger deux nouveaux types de migrants : les réfugiés⁸ politiques et les migrants dit économiques qui n'ont pas d'autres possibilités de s'établir en Suisse que par le biais de l'asile. Il s'agit d'abord d'Angolais et de Congolais fuyant les guerres, les régimes autoritaires et leurs conséquences socioéconomiques (Bagalwa-Mapatano 2007). D'autres réfugiés viennent ensuite de l'Ethiopie et du Ghana, puis à partir des années 1990, aussi de la Somalie et du Nigéria ou encore – depuis 2000 – de la Guinée Conakry et de l'Erythrée. D'autres encore fuient le génocide du Rwanda, les guerres civiles au Libéria, en Sierra Leone ou au Soudan.

Sur une période d'une génération – de 1986 à la fin de 2009 – environ 90'000 demandes d'asile ont été déposées en Suisse. Ce nombre comprend les enfants et les demandes successives ou multiples. Mis en relation avec l'ensemble des demandes d'asile durant cette période, celles des ressortissants de l'Afrique subsaharienne constituent 17.2% du total (cf. Figure 27 en annexe). Comme le montre la Figure 3, les demandes d'asile varient facilement du simple au double et évoluent souvent avec un léger décalage par rapport à la détérioration de la

⁸ Le terme de « réfugié » est utilisé au sens générique et du droit international pour désigner toutes les personnes qui cherchent protection, sans préjuger de l'issue d'une procédure d'asile. Pour désigner des catégories de séjour selon la législation nationale sont utilisées les distinctions « requérant d'asile » (permis N) et « réfugié reconnu » (permis B ou C).

situation dans les pays d'origine. Les principales nationalités des requérants d'asile sont présentées dans le sous-chapitre 3.1 (cf. aussi Figure 8).

Figure 3 : Evolution des demandes d'asile de ressortissants subsahariens entre 1986 et 2010



Source: Office fédéral des migrations (ODM), service de statistiques. Etat au 03.12.2010 (nationalités identifiées).

Il convient de préciser que le nombre de requêtes d'asile ne permet pas de préjuger directement de l'évolution future de la population résidente d'une nationalité donnée, puisque les taux d'acceptation au titre de l'asile ou d'une protection subsidiaire (admission provisoire) sont très variables et influencent l'importance des retours ou des départs. La plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont des taux d'acceptation au titre de réfugiés très bas - quoique fluctuants - à l'exception de l'Erythrée et du Togo, par exemple. Pour des raisons évidentes, les Somaliens ne provenant pas d'autres pays européens, de Somaliland ou de Puntland, ne sont pas renvoyés et obtiennent généralement des admissions provisoires, ce qui n'empêche pas certains de quitter la Suisse par la suite.

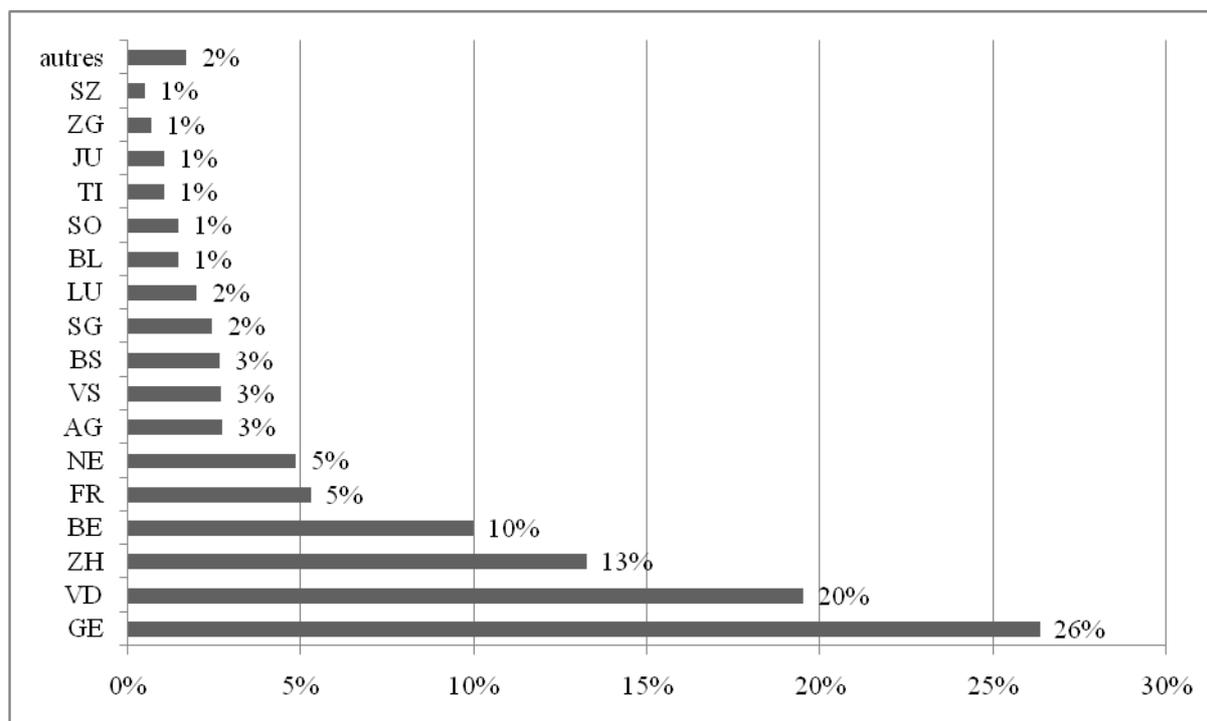
En 2009, le solde migratoire de la population résidente permanente (sans le domaine de l'asile) – c'est-à-dire la différence entre les nouvelles immigrations et les émigrations – est de 4'030 : il inclut aussi les transformations d'admissions provisoires en permis de séjours, l'obtention du statut de réfugié et le regroupement familial. Les nationalités les plus importantes sont l'Erythrée,

la Somalie, l’Ethiopie, la République Démocratique du Congo (RDC) et l’Angola. .

2.2 Cantons de domicile

S’il est peu surprenant que nombre de ressortissants d’Afrique résident dans les cantons romands pour des raisons linguistiques, professionnelles (fonctionnaires internationaux) et de formation (universités, EPFL), l’ampleur de cette tendance peut, tout de même, surprendre. Rien que Genève (26% de la population résidente permanente d’Afrique subsaharienne) et Vaud (20%) totalisent en 2009, quasiment la moitié des ressortissants du subcontinent (Figure 4). A noter que ce sous-chapitre ne prend en considération que les résidents permanents, à l’exclusion des requérants d’asile et des titulaires d’admissions provisoires qui sont attribués selon un système fédéral aux différents cantons en fonction de leur nombre d’habitants (3.5).

Figure 4 : Répartition de la population résidente permanente étrangère d’Afrique subsaharienne, selon le canton de domicile en 2009 en % y compris les fonctionnaires internationaux.



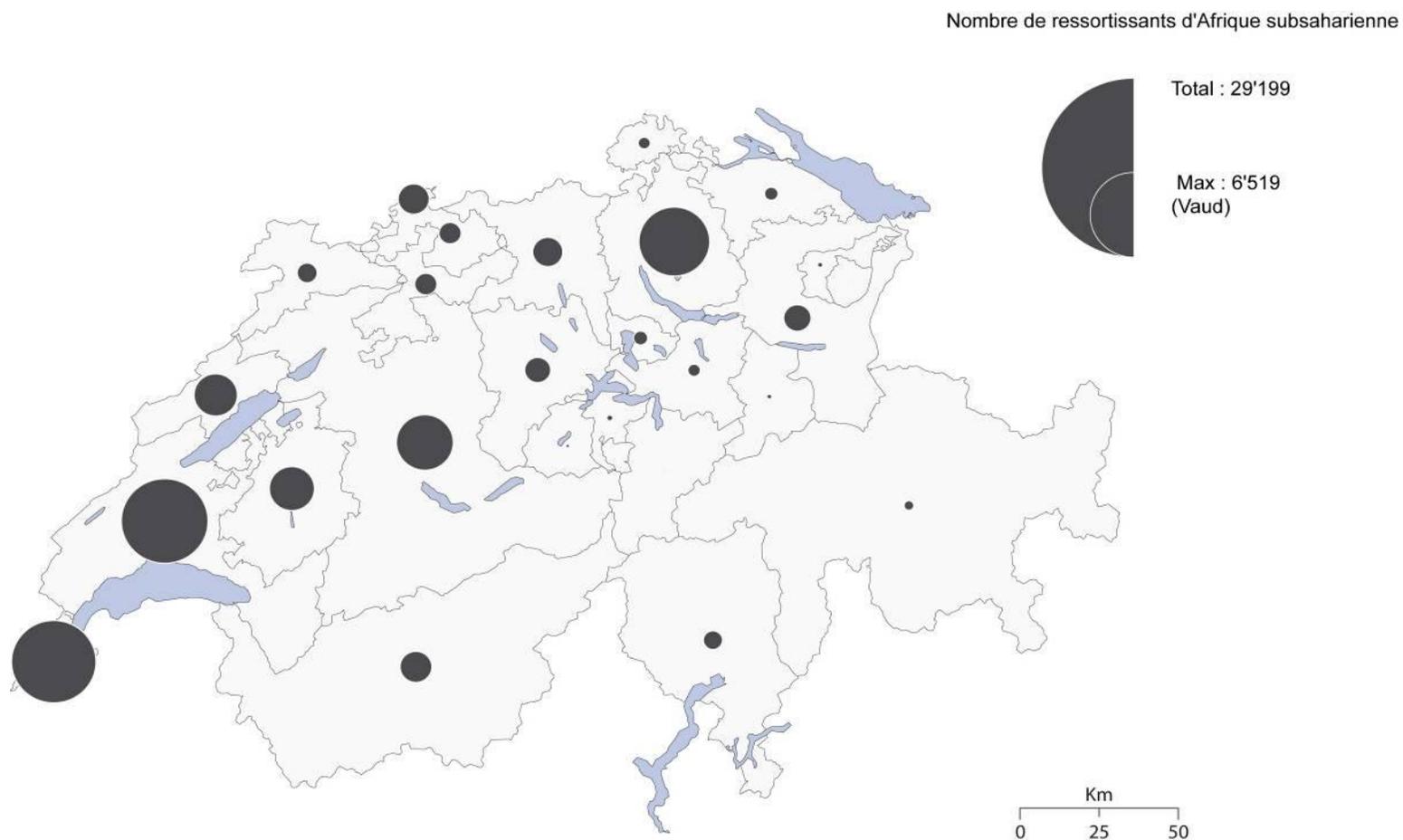
Source : OFS, PETRA, état au 31.12.2009.

Tous les cantons romands, à l’exception du Valais, connaissent en 2007 une proportion de ressortissants africains, qui se situe entre 3.4% et 4.3% de la population résidente permanente étrangère, sans compter les personnes issues de l’asile et les fonctionnaires internationaux (Figure 6) ; ces derniers vivant

essentiellement dans le canton de Genève. Suivent ensuite les cantons de Zurich, Berne, Bâle, Valais et Argovie avec des parts entre 1% et 3.4% de la population résidente permanente étrangère. Néanmoins, deux grands cantons alémaniques se distinguent des autres : Zurich avec 13% de la population résidente permanent d'Afrique subsaharienne et Berne avec 9% (Figure 5).

Comme la majorité des migrants, les ressortissants d'Afrique subsaharienne vivent plus volontiers dans les grandes agglomérations, qui offrent des possibilités d'emplois et d'échanges transnationaux et, éventuellement, un certain anonymat. La moitié de la population subsaharienne de Suisse est domiciliée dans les seuls centres urbains de Genève, Lausanne et Zurich (cf. Figure 28 et suivantes en annexe).

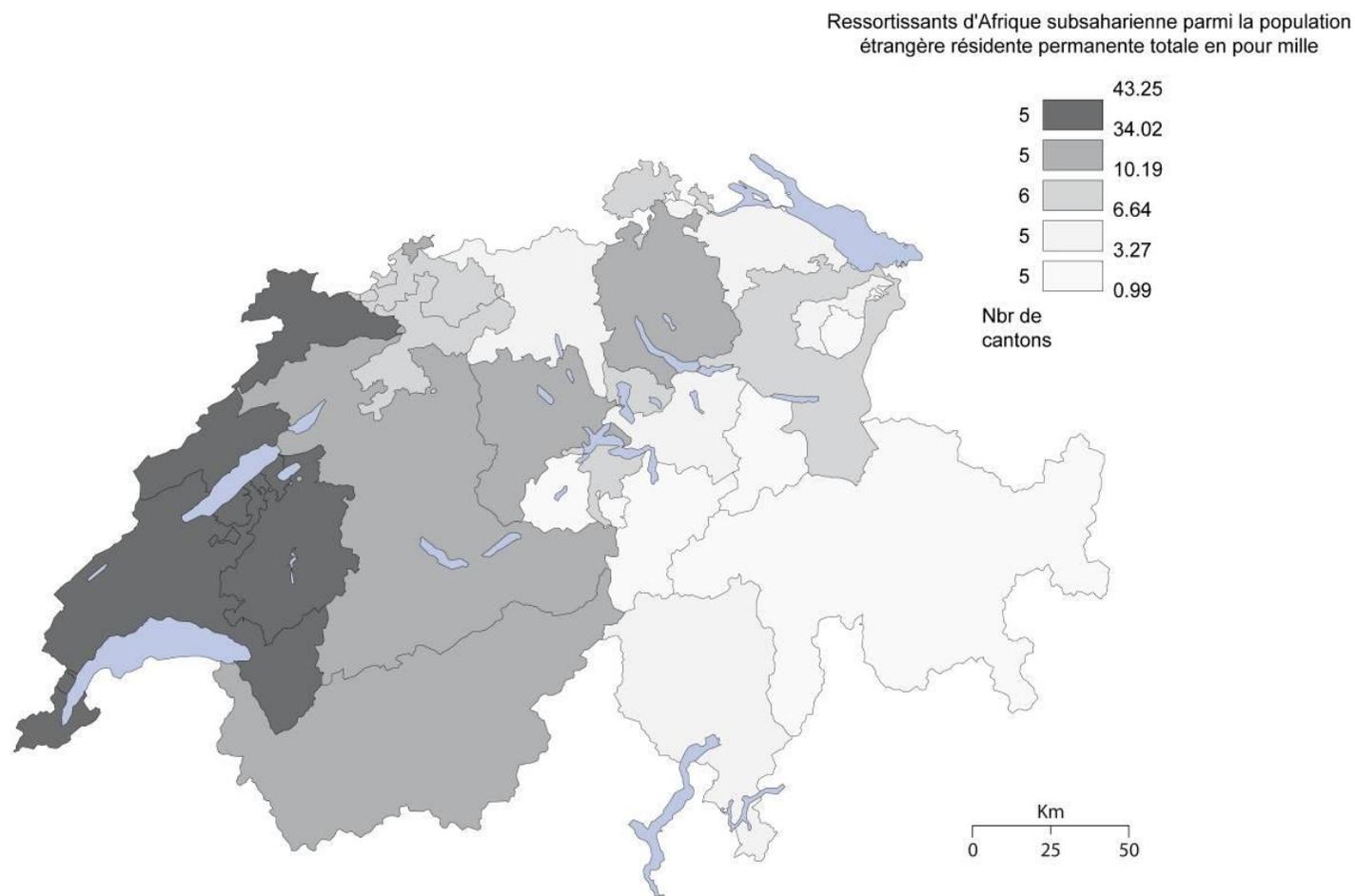
Figure 5 : Importance de la population subsaharienne résidente permanente par canton (sans fonctionnaires internationaux)



Fait avec Philcarto : <http://perso.club-internet.fr/phlgeo>
Clémence Merçay / Institut de géographie UNINE

Source: PETRA, RCE (2007)

Figure 6 : Population d'Afrique subsaharienne résidente permanente en proportion de la population étrangère résidente permanente par canton



Fait avec Philcarto : <http://perso.club-internet.fr/philgeo>
Clémence Merçay / Institut de géographie UNINE

Source: PETRA, RCE (2007)

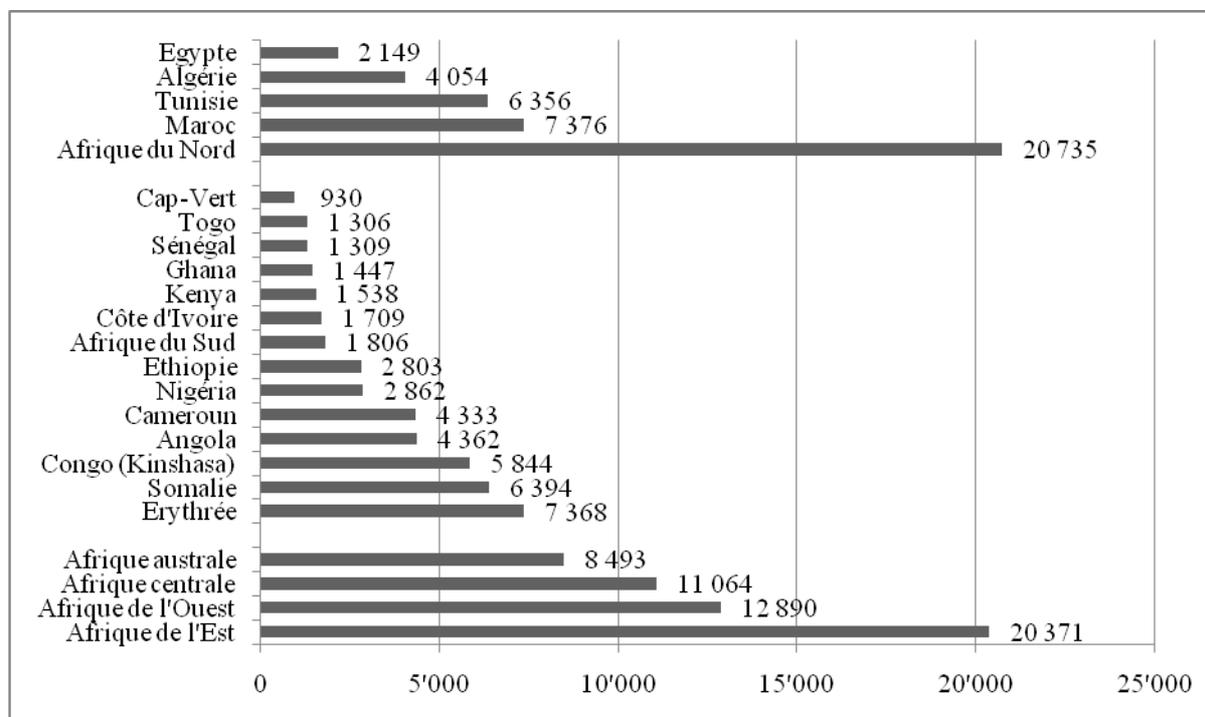
3 Caractéristiques démographiques de la population d'Afrique subsaharienne

Le chapitre suivant considère l'ensemble de la population résidante étrangère d'Afrique subsaharienne, indépendamment du titre de séjour, selon une série de critères démographiques et administratifs, qui permettent de décrire son profil.

3.1 Une variété de nationalités

L'appartenance nationale des ressortissants africains vivant en Suisse est extraordinairement variée, ce qui est probablement lié à l'absence de liens coloniaux directs. La Figure 7 illustre les nationalités d'Afrique subsaharienne et du Nord les plus représentées parmi les migrants en Suisse. Comme on le constatera, l'ordre d'importance reflète bien davantage des trajectoires migratoires spécifiques que la taille de l'importance démographique du pays d'origine : Maroc (32 millions d'habitants⁹), RDC (68), Tunisie (10), Cameroun (20), Algérie (35), Erythrée (5), Ethiopie (85), Nigéria (158), Egypte (84).

Figure 7 : Population résidante d'Afrique, selon la nationalité en 2009

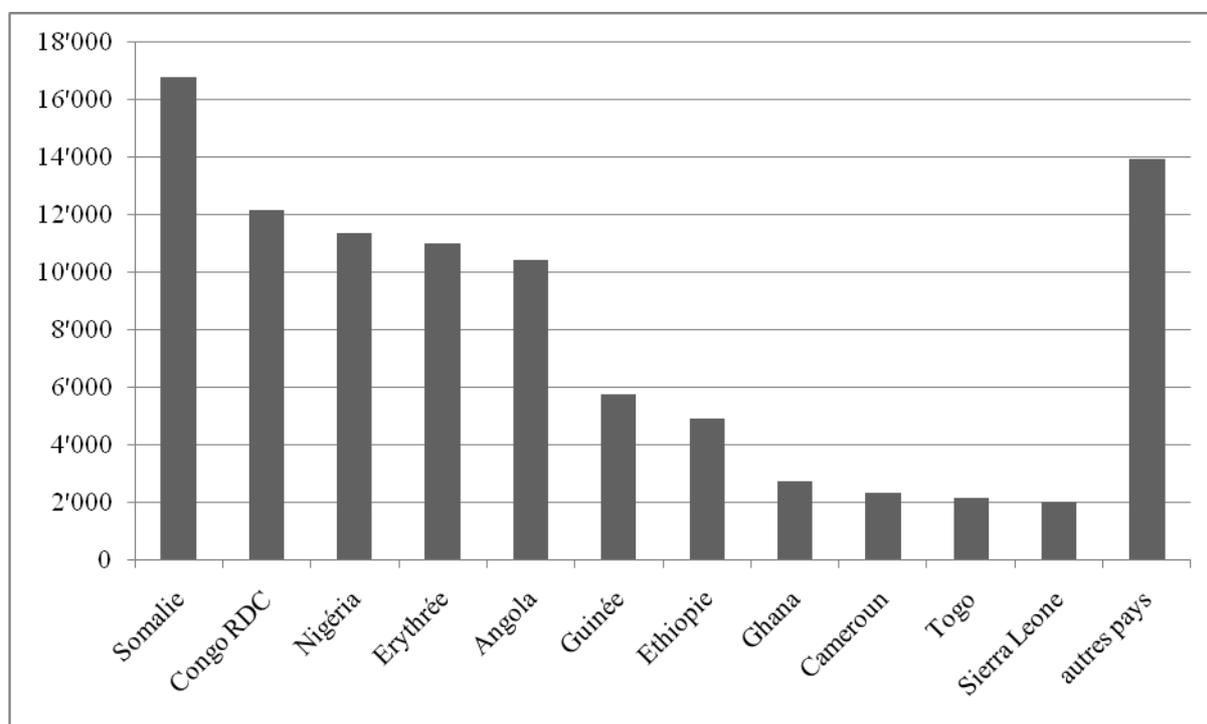


Source : OFS, PETRA, état au 31.12.2009.

⁹ INED, Atlas de la population. Source : ONU 2009, http://www.ined.fr/fr/tout_savoir_population/atlas_population/, consulté le 14.12.2010.

Comme cela a été mentionné plus haut, les requérants d'asile représentent une part considérable des arrivées en provenance des pays subsahariens (Figure 8). Parmi les pays qui en ont « fourni » le plus grand nombre tout au long des vingt dernières années, on trouve des Etats fragiles et/ou caractérisés par des problèmes de gouvernance (Somalie, RDC, Angola, Nigéria, Erythrée, Togo, Ethiopie, etc.). Le seul pays à avoir connu à la fois une amélioration notable de sa situation et une nette diminution des flux d'asile semble, pour l'instant, être le Ghana. En revanche, les pays de la Corne de l'Afrique (surtout Somalie et Erythrée) ont connu une recrudescence de demandes d'asile en 2008, de même que le Nigéria.

Figure 8 : Total du nombre de demandes d'asile des ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne entre 1986 et 2010



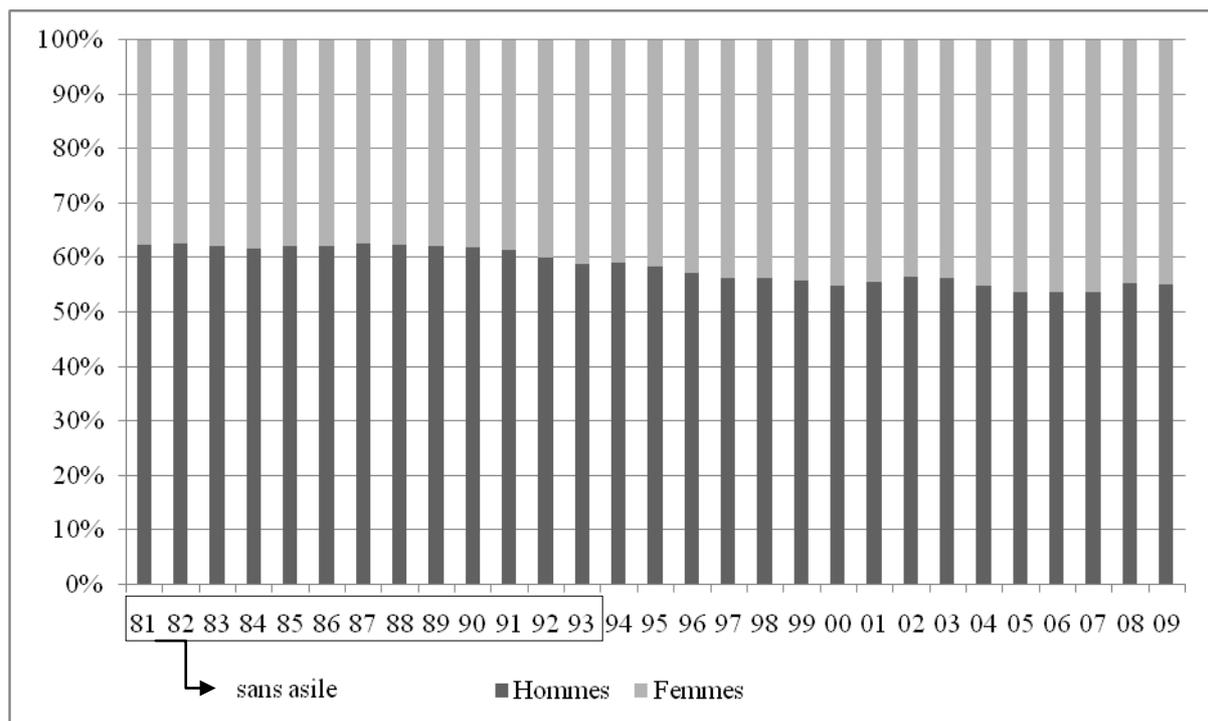
Source: ODM, état au 03.12.2010 (nationalités identifiées). 1986-2010.

3.2 Une population en voie de féminisation

La population résidante étrangère d'Afrique a, depuis 1970, continuellement été à dominante masculine. Cependant, les flux migratoires ont récemment évolué en faveur de la gent féminine. Après avoir augmenté régulièrement jusqu'en 1990, l'arrivée des femmes étrangères d'Afrique s'est intensifiée par la suite. Au même moment, l'entrée en Suisse des hommes étrangers d'Afrique s'est fortement réduite ; entre 1990 et 2000, le taux de croissance a baissé de 70 points par rapport à la période 1980-90. L'évolution contrastée entre femmes et

hommes peut résulter soit du regroupement familial (étant donné la surreprésentation des hommes avant 1990), soit d'une féminisation constatée plus généralement dans les migrations mondiales ou encore du fait qu'après 1990, les épouses d'hommes suisses n'obtenaient plus automatiquement la nationalité suisse.

Figure 9 : Répartition de la population subsaharienne selon le sexe depuis 1981 (en %)



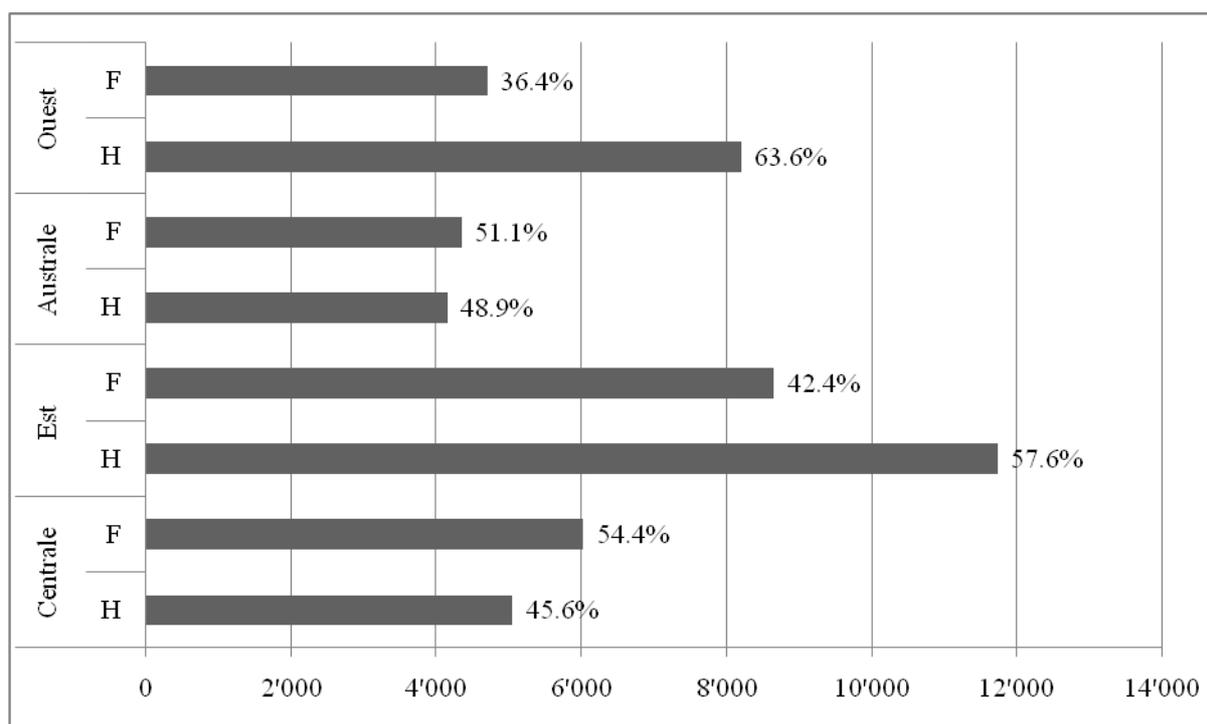
Source : RCE 1981-2007, AUPER 1994-2007 et PETRA 2008-2009. Etat au 31.12.

Comme l'illustre la Figure 9, la répartition entre hommes et femmes tend, dans l'ensemble, quasiment à s'équilibrer, même si elle varie encore considérablement en fonction de la région d'origine et de l'ancienneté des mouvements migratoires. En effet, les migrations plus récentes d'Afrique de l'Ouest se caractérisent par une dominante masculine plus importante, alors que les migrants d'Afrique australe (Sud) connaissent une majorité minime de femmes (Figure 10).

La variété des situations migratoires africaines se reproduit cependant au niveau des différentes régions du continent représentées en Suisse qui sont loin de former des ensembles cohérents. Ainsi en 2007 les migrantes camerounaises sont nettement – les Ethiopiennes légèrement – plus nombreuses que les migrants, de même que les Cap Verdiennes, Ivoiriennes, Kényanes, Malgaches, Maliennes et Mauriciennes, dont la population est cependant plus restreinte. Simultanément, les Gambiennes ne constituent que le 10% de la population de

cette nationalité, les Nigérianes 22%¹⁰. Ces différences de genre sont liées au profil des migrants, aux opportunités migratoires et aux réseaux sociaux (de type familial, étudiantin, commercial, etc.). Elles sont également liées à l'ancienneté des mouvements migratoires, puisque les migrations à dominante masculine – particulièrement dans le domaine de l'asile – sont souvent suivies par un rééquilibrage dans les phases de regroupement familial.

Figure 10 : Répartition de la population résidente étrangère d'Afrique, selon la région d'origine et le sexe en 2009 (en %)



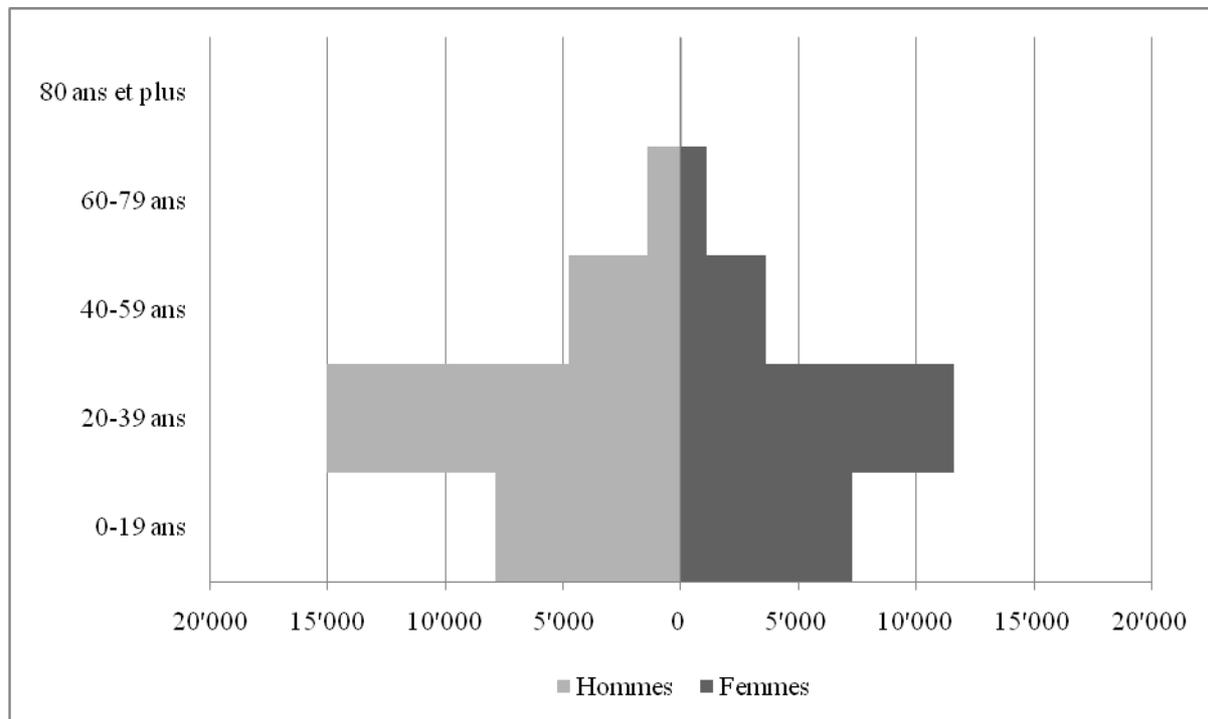
Source : OFS, PETRA. Etat au 31.12.2009.

3.3 Une population très jeune

Les migrants sont généralement caractérisés par une structure d'âge jeune : plus de 50% des étrangers de tout horizon appartiennent à la tranche d'âge 0-39 ans. Ce fait est encore plus marqué chez les ressortissants d'Afrique subsaharienne. Alors que les migrations plus anciennes en provenance d'Italie, d'Espagne, de Turquie, etc. connaissent une augmentation continue de la population du troisième âge, cette part est (encore) minime chez les Subsahariens.

¹⁰ Ces distinctions par nationalité concernent la population résidente permanente.

Figure 11 : Structure par âge et par sexe de la population subsaharienne en 2009 (en nombre de personnes)



Source : OFS, PETRA. Etat au 31.12.2009.

Les hommes sont légèrement plus nombreux dans les groupes d'âges moyens et avancés, ce qui est certainement lié à l'arrivée plus récente des femmes.

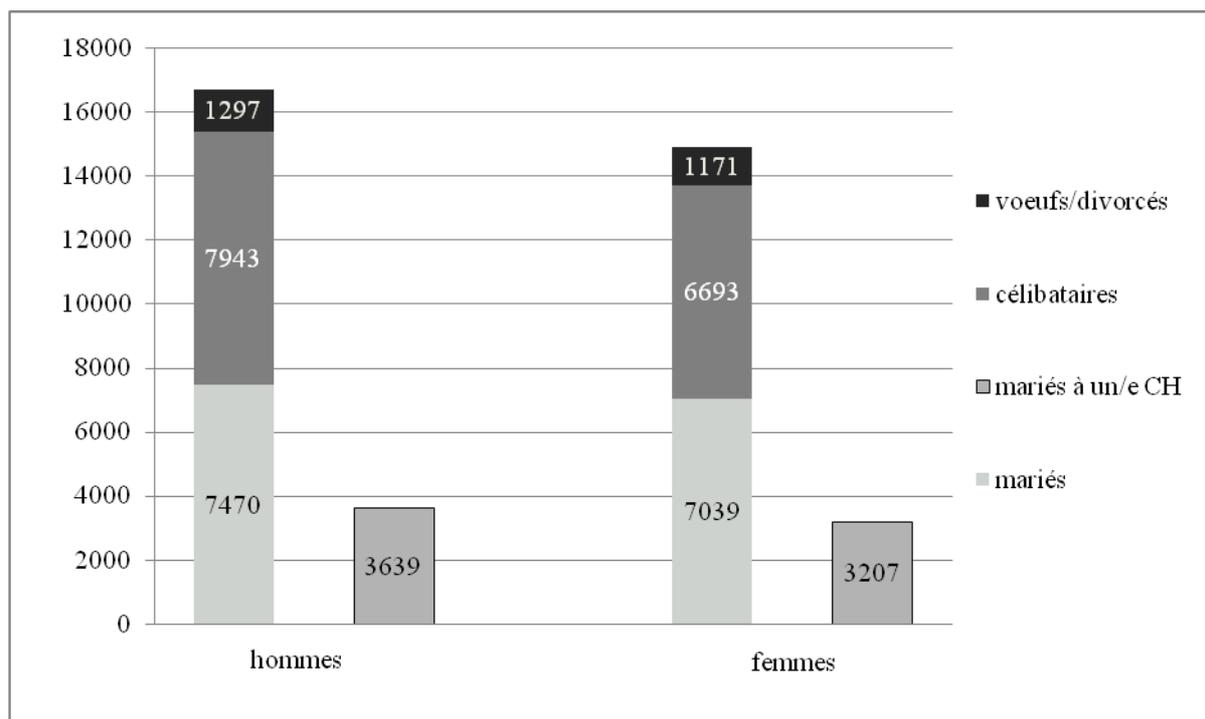
3.4 L'état civil et la composition des ménages

Environ la moitié des résidents étrangers en Suisse sont mariés. La population étrangère d'Afrique, dans son ensemble, fournit une configuration similaire en termes d'état civil avec un nombre de célibataires un peu plus important – particulièrement dans la population résidente non permanente – qui correspond à sa structure d'âge relativement jeune : environ 53% des personnes sont célibataires, 40% sont mariés, les autres étant divorcés (environ 4 à 5%) ou veufs en 2008 ?. Chez les femmes, la proportion des célibataires (50%) est un peu moindre que chez les hommes (55%).

Pendant les cinq dernières années, environ la moitié des conjoints de personnes subsahariennes sont Suisses (ou naturalisés), les autres étant eux-mêmes subsahariens ou d'une autre nationalité étrangère. Cette proportion s'explique notamment par le fait qu'en dehors des séjours motivés par les études ou le travail au sein d'une institution internationale – généralement de durée limitée – le mariage est, si l'on fait abstraction d'un nombre très limité de spécialistes ou d'entrepreneurs qui sont admis pour des raisons professionnelles, l'unique raison justifiant de s'établir en Suisse.

Les mariages suisses-africains sont légèrement plus fréquents chez les hommes subsahariens que chez les femmes (cf. Figure 12), mais l'écart a continuellement diminué au cours de la dernière décennie (53% de couples Suisse-Subsaharien pour 47% Subsaharienne-Suisse en 2007). Un peu plus d'un cinquième (22%) de tous les résidents permanents d'Afrique subsaharienne sont mariés à une personne suisse.

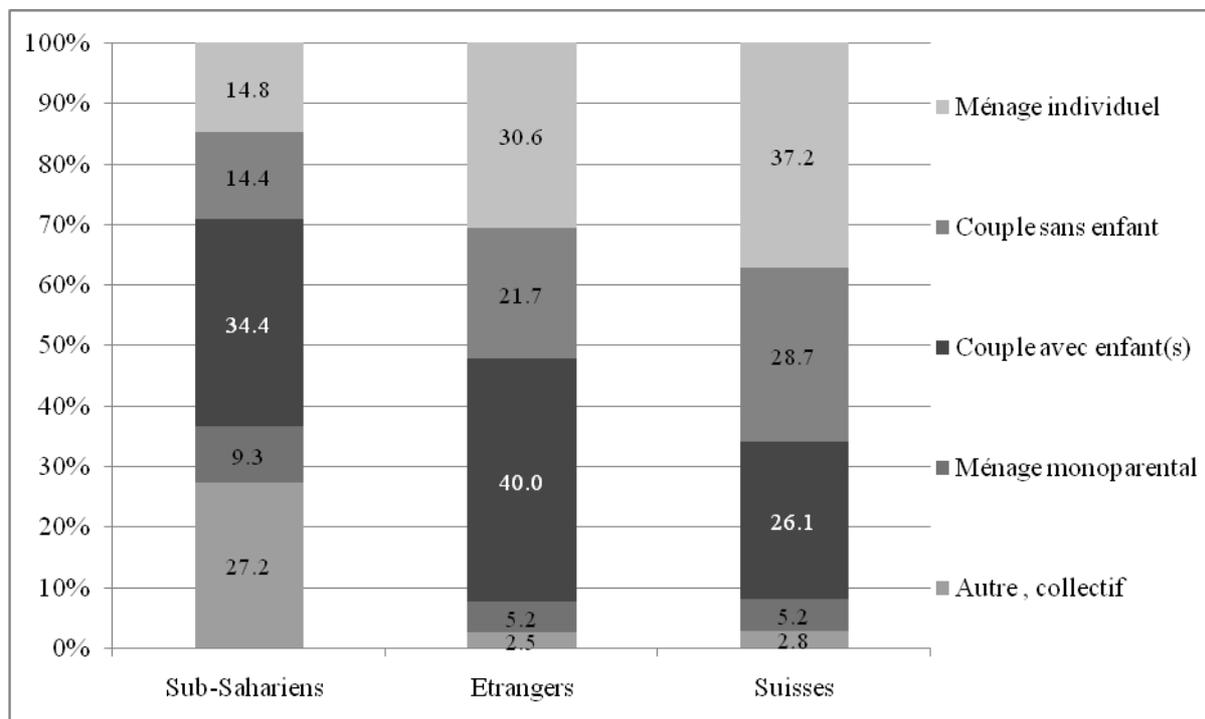
Figure 12 : Population résidante permanente d'Afrique subsaharienne, selon l'état civil en 2008 (effectifs)



Source : ODM, RCE (sans permis DFAE). Etat au 31.12.2008.

En ce qui concerne le type de ménage, la proportion de personnes vivant en ménage individuel est sensiblement plus limitée que parmi les autres étrangers et les Suisses. Les ressortissants des nations où l'on trouve une forte proportion de requérants d'asile (par exemple Sierra Leone, Guinée) ou d'admis provisoires (Somalie, Angola) vivent souvent dans d'autres types d'habitat, notamment dans des ménages collectifs (foyers d'accueil). En revanche, ceux qui bénéficient d'un permis de séjour ou d'établissement vivent individuellement ou en couple (cf. Figure 32 en annexe).

Figure 13 : Composition des ménages subsahariens en comparaison avec les ménages étrangers et suisses (en %)



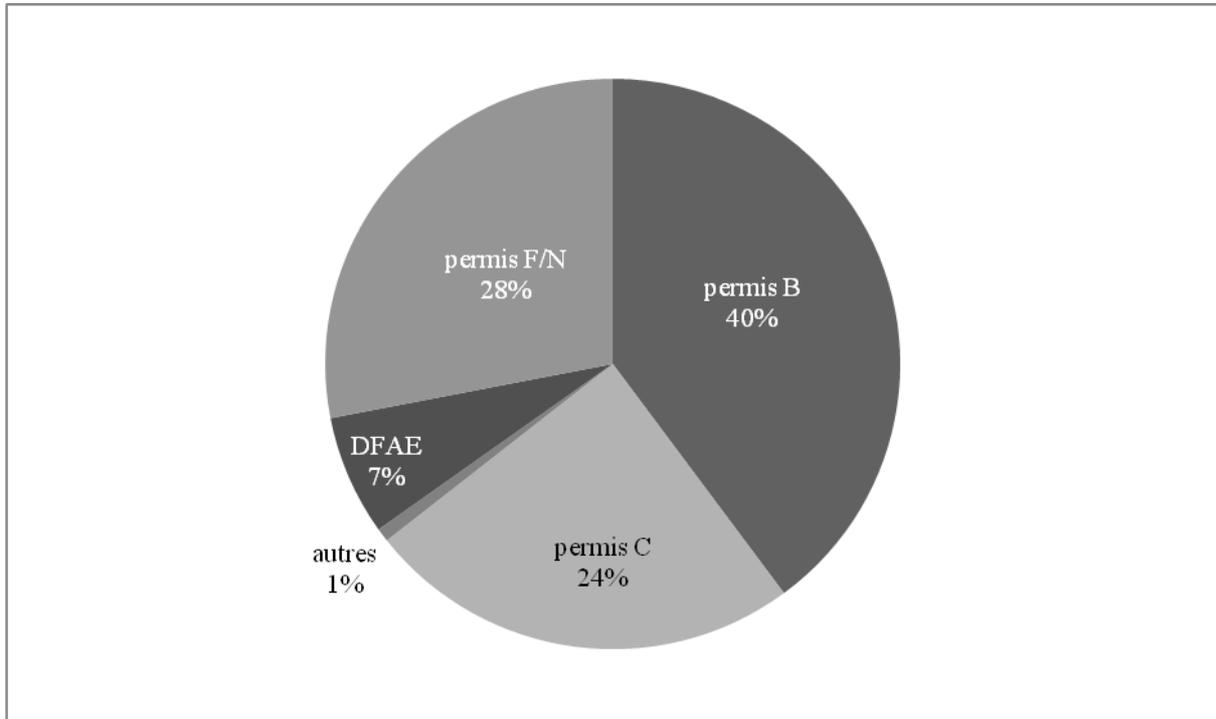
Source : Recensement fédéral de la population (RFP) 2000 ; population de 15 ans et plus.

Les ménages monoparentaux avec un ou plusieurs enfants sont comparativement plus nombreux parmi les Subsahariens, ce qui est probablement moins lié aux divorces (4% chez les femmes) qu'aux trajectoires migratoires des personnes à la recherche de protection qui sont fréquemment séparées des membres de la famille. Il faudrait analyser de plus près la situation de ces ménages, pour pouvoir en tirer des conclusions pertinentes.

3.5 Les autorisations de séjour et la naturalisation

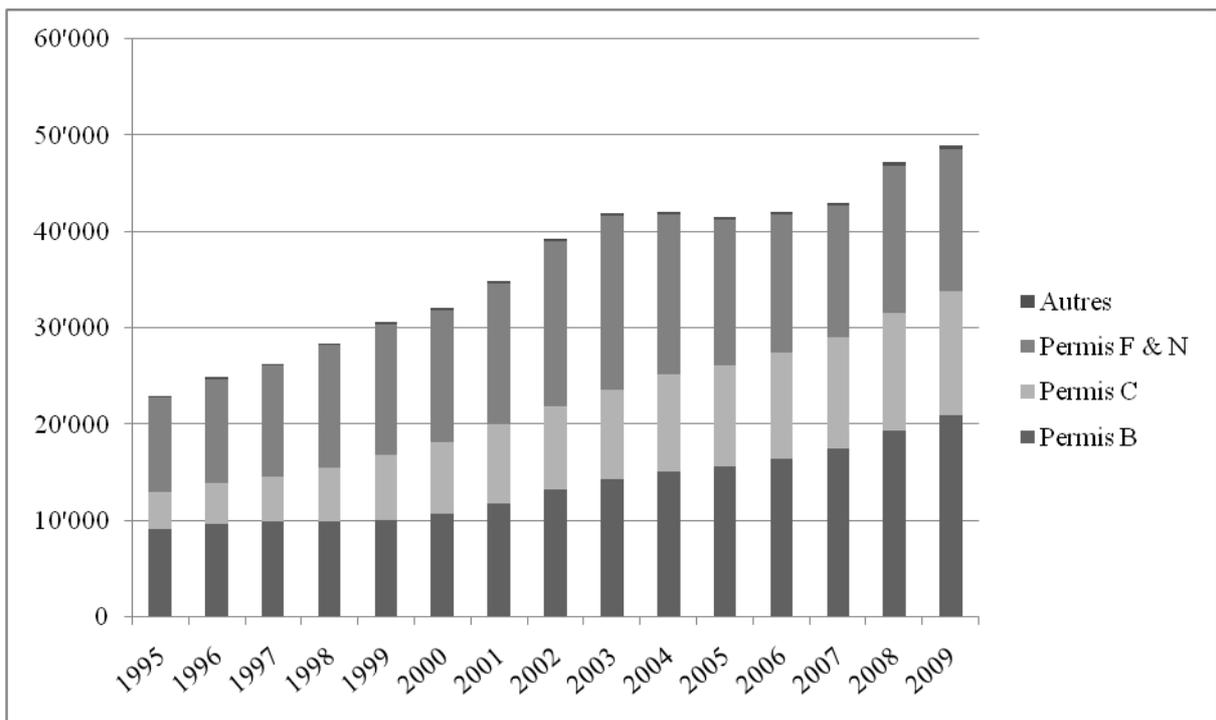
En 2009, la majorité des ressortissants des pays du Sud du Sahara étaient détenteurs de permis de séjour annuels (40%) et – quoique dans une moindre mesure – de permis d'établissement (24% ; cf. Figure 14). Les personnes issues du domaine de l'asile représentent 28% de la population totale : il s'agit essentiellement de requérants d'asile (permis N) et de titulaires d'une admission provisoire (permis F) qui ne font pas partie de la population résidente permanente. Ces deux catégories sont de nombre à peu près comparables sur l'ensemble des nationalités. Avec 3'575 autorisations à fin 2009, les fonctionnaires internationaux et diplomates constituent 6.8% de la population résidente, respectivement 9.4% de la population résidente permanente.

Figure 14 : Population d'Afrique subsaharienne selon l'autorisation de résidence en 2009 (en %)



Source : OFS, PETRA. Etat au 31.12.2009

Figure 15 : Evolution des autorisations de résidence de la population d'Afrique subsaharienne (sans fonctionnaires internationaux)

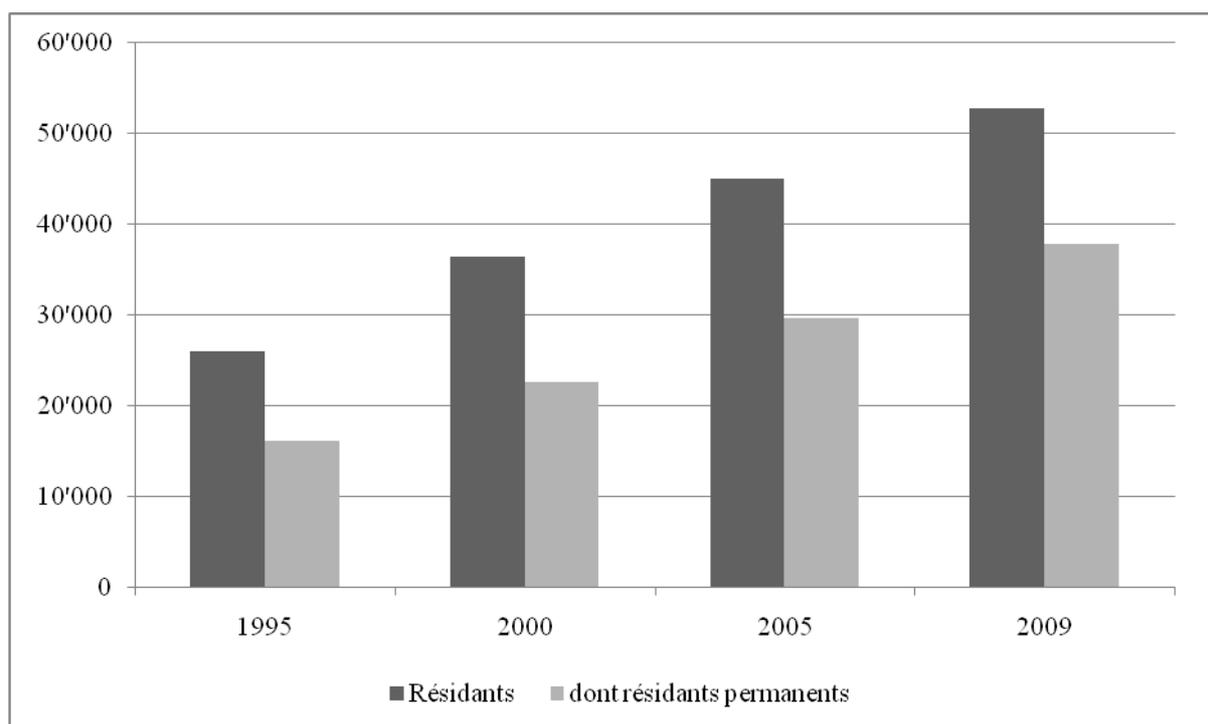


Source : RCE, AUPER 1995-2007. PETRA 2008-2009. Etat au 31.12.

La proportion importante de permis de séjour annuels (B) s'explique par le caractère relativement récent des migrations africaines. Notons qu'au fur et à mesure qu'un mouvement migratoire s'établit, comme cela a notamment été le cas pour les Italiens, les Turcs, etc., le statut de séjour de ses ressortissants se stabilise et la part des détenteurs de permis d'établissements (C) augmente (Figure 15).

Il convient de noter que les titulaires d'une admission provisoire sont soumis à plusieurs restrictions juridico-administratives, bien que la nouvelle législation se soit donnée l'objectif de faciliter leur intégration socioprofessionnelle. Comme les requérants d'asile, ils ne peuvent pas vivre en dehors du canton de résidence qui leur est assigné. La majorité des Somaliens, par exemple, sont titulaires d'une admission provisoire (Moret 2006). Parmi les Angolais, Congolais et Erythréens, on compte également une proportion notable de personnes au bénéfice de ce même type de permis.

Figure 16 : Répartition de la population résidente étrangère d'Afrique subsaharienne selon la catégorie de séjour, de 1995 à 2009



Source : OFS, PETRA. Etat au 31.12 des années analysées.

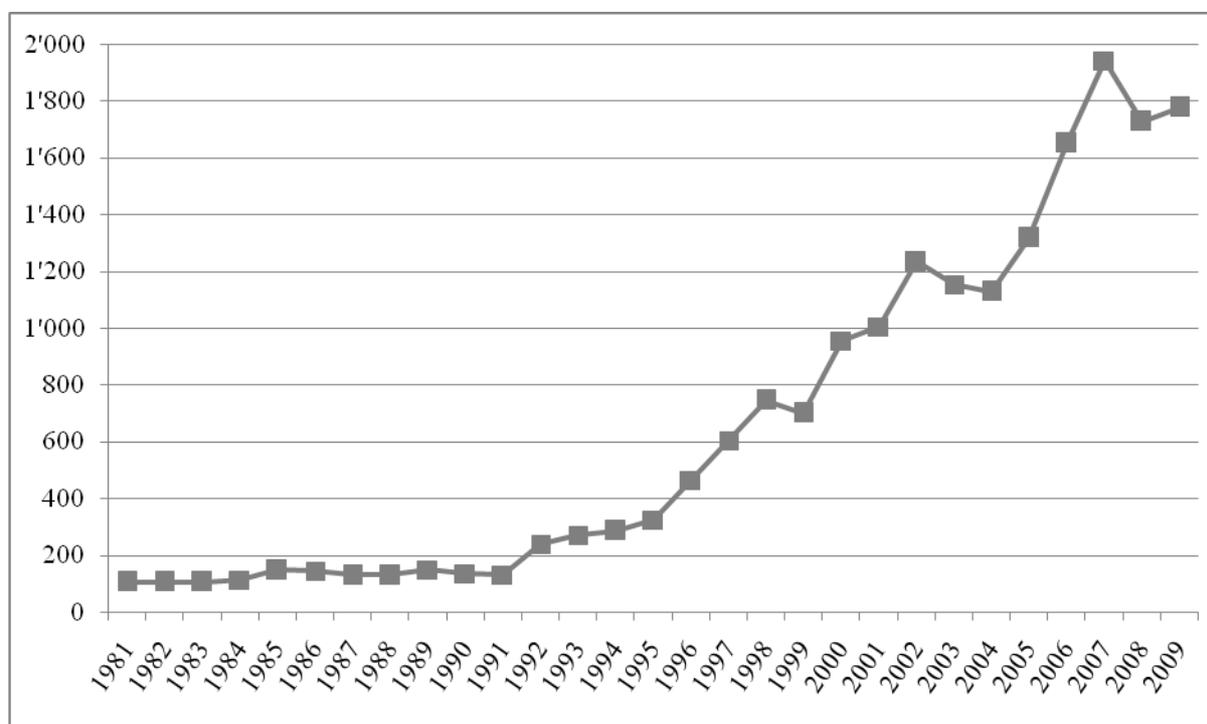
La population résidente permanente représente environ 38'000 personnes d'Afrique subsaharienne à la fin de 2009 contre approximativement 53'000 résidants (Figure 16).

Depuis 1981, 17'128 ressortissants d'Afrique subsaharienne ont été naturalisés au 31.12.2009. Il est permis de penser qu'une grande partie de cette population

vit encore en Suisse, même si une mobilité transnationale relativement élevée est observée parmi les migrants qui ont la possibilité de s'établir dans un pays de leur choix une fois qu'ils sont détenteurs d'un passeport européen (Moret et al. 2006). Par ailleurs, une première migration peut faciliter la mobilité ultérieure.

Depuis 1981, le taux de naturalisation a fortement augmenté, mais il a baissé en 2009 à 2010 par rapport aux années précédentes (Figure 17). Cela est certainement dû au fait que la présence minimale suffisante pour une naturalisation n'a été atteinte que durant la dernière décennie pour une majorité des migrants et que la présence de la deuxième génération qui bénéficie d'un accès facilité à la naturalisation est relativement récente.

Figure 17 : Naturalisations par année des ressortissants d'Afrique subsaharienne de 1981 à 2009



Source : OFS, PETRA. Etat au 31.12 de chaque année.

En 2009, 963 femmes et 814 hommes d'Afrique subsaharienne ont obtenu la nationalité suisse ; un peu plus d'un quart des naturalisés sont nés en Suisse et alors que 59% ne sont pas marié(s), 24% le sont à un/e conjoint/e suisse.

4 Formation et caractéristiques socioprofessionnelles

Le chapitre suivant présente quelques caractéristiques socioprofessionnelles des migrants d'Afrique subsaharienne en Suisse issues de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) auprès des ménages, qui a lieu annuellement. Depuis 2003, l'échantillon de l'ESPA est complété par un échantillon de 15'000 étrangers tiré du système d'information central sur la migration. Les personnes qui participent à l'enquête font partie de la population résidante permanente et sont âgées de 15 ans ou plus (cf. fiche signalétique de l'OFS¹¹). Pour assurer une validité statistique suffisante¹², les analyses se basent sur une fusion (*pooling*) des résultats obtenus lors de plusieurs années de suite : 2003-2007 (*pooled data*). L'ESPA permet également de prendre en considération les migrants naturalisés d'une origine donnée, elle exclut en revanche les requérants d'asile et les titulaires d'une admission provisoire. L'échantillon retenu contient en principe 1'914 répondants d'origine subsaharienne, dont 16.5% (313) sont naturalisés. Environ la moitié possède un permis de séjour et un tiers un permis d'établissement. Le nombre des fonctionnaires internationaux (11) et des détenteurs d'autres autorisations est parfaitement négligeable.

4.1 Types et niveaux de formation

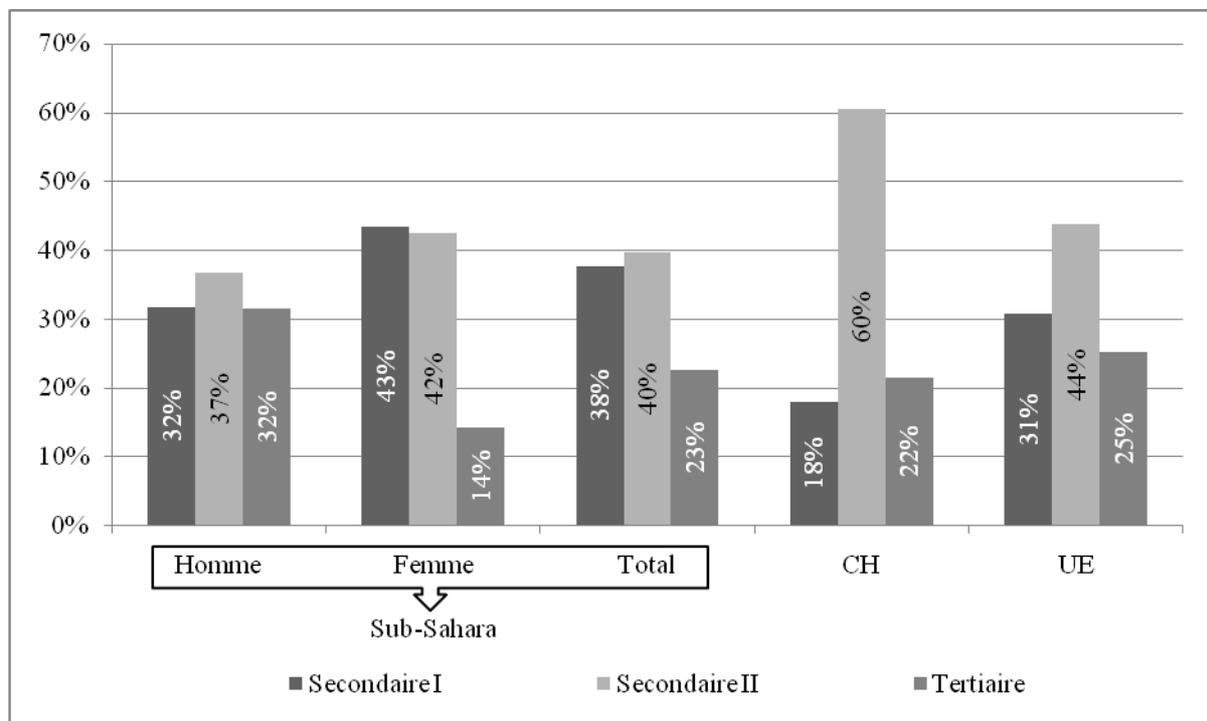
En comparaison de la population suisse de 15 ans et plus, les ressortissants d'Afrique subsaharienne ou personnes naturalisées originaires de ce subcontinent se trouvent plus fréquemment aux extrêmes de l'échelle de formation que les Suisses. Cette tendance est plus marquée du côté des personnes qui n'ont pas dépassé le niveau de la scolarité obligatoire, étant donné que 37.7% des Subsahariens contre 18% des Suisses présentent ce niveau de formation. Si cette proportion est nettement plus importante que pour les Suisses, elle est cependant moindre que pour d'autres nationalités qui ne sont pas représentées dans la Figure 18, mais qu'on peut citer à titre d'exemple : 52% des Turcs ou 46% des ressortissants des pays de l'ancienne Yougoslavie¹³ n'ont pas continué leur formation après la scolarité obligatoire.

¹¹ http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/enquete_suisse_sur/uebersicht.html, consulté le 14.12.2010.

¹² Dans le cadre d'un tirage aléatoire, on peut s'attendre à toucher environ 315 ressortissants d'Afrique subsaharienne.

¹³ Il s'agit d'une région (les pays de l'ancienne Yougoslavie) et d'un pays (Turquie) qui ont connu des migrations récentes vers la Suisse dont une partie provenant du domaine de l'asile.

Figure 18 : Niveau de formation¹⁴ pour les originaires subsahariens par rapport aux Suisses et aux ressortissants de l'UE (en %)



Source : Calculs SFM sur ESPA 2003-2007 (*pooled data*). Proportions calculées sans valeurs manquantes. Données non pondérées. Origine = Nationalité à la naissance. Ensemble de la population à partir de 15 ans.

La Figure 18 montre que près d'un tiers des hommes d'Afrique subsaharienne – mais seulement 14% des femmes – sont au bénéfice d'une formation tertiaire (université, haute école, etc.) pour des résultats assez comparables parmi les hommes et femmes suisses (et 10% des ressortissants turcs qui ne figurent pas dans le tableau présenté). Il est à noter que la formation tertiaire acquise dans différents pays d'origine – dont la définition correspond certes à des standards internationaux qui sont également appliqués dans les analyses de l'OCDE sur les personnes hautement qualifiées – ne répond pas nécessairement aux critères de reconnaissance des diplômes appliqués en Suisse. Il s'agit d'une difficulté inhérente à toute analyse comparative au niveau international qu'il s'agit de garder à l'esprit lors de l'interprétation des résultats.

Les personnes d'origine subsaharienne possèdent, en revanche, plus rarement une formation professionnelle supérieure (non universitaire) que les Suisses. Les

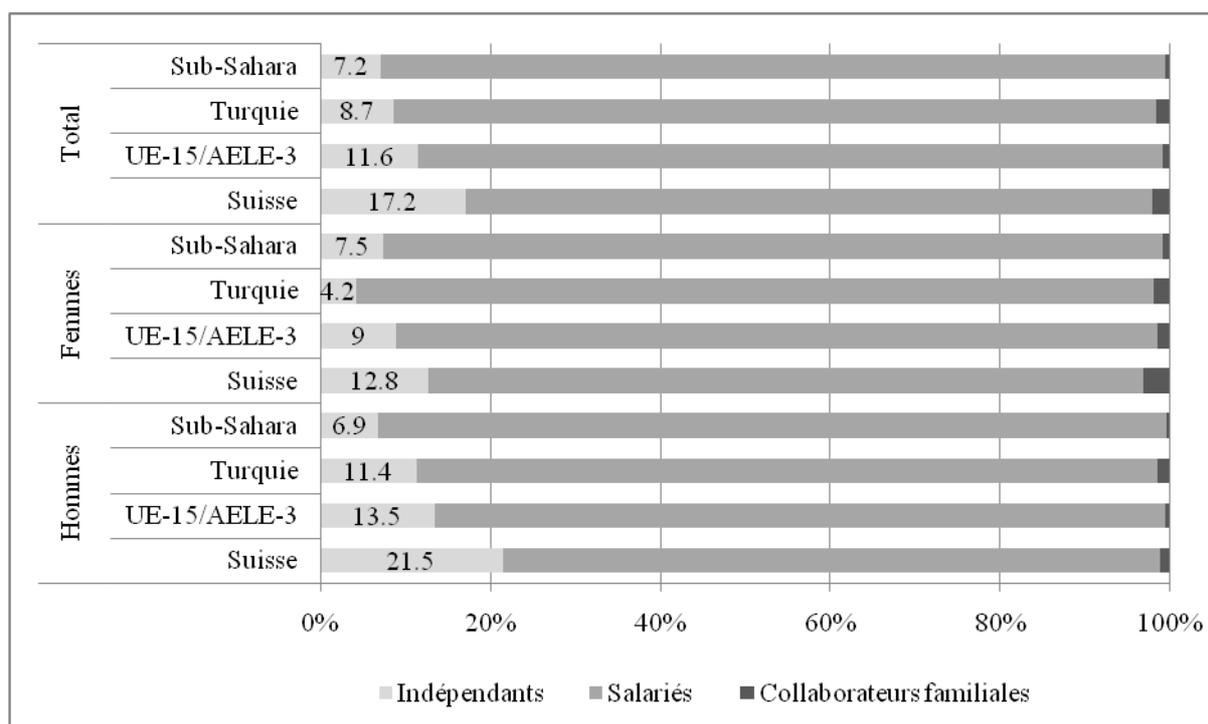
¹⁴ Il s'agit de la formation achevée la plus élevée, où le niveau secondaire I correspond à l'école obligatoire, le niveau secondaire II au gymnase ou à l'apprentissage et le niveau tertiaire aux universités et aux hautes écoles ainsi qu'aux doctorats.

femmes se distinguent de leurs consœurs suisses notamment par leur proportion élevée de personnes bénéficiant d'une formation scolaire obligatoire ou d'une formation professionnelle élémentaire.

4.2 Situation sur le marché du travail et activité

En ce qui concerne le statut sur le marché du travail, les originaires d'Afrique subsaharienne sont rarement indépendants ou employés au sein d'une entreprise familiale. Cela est certainement lié au type de leur activité professionnelle, mais également à leur immigration plus récente, qui influence le statut de séjour et donc, la possibilité d'exercer une activité indépendante. Quasiment aucune différence entre hommes et femmes n'est relevée à cet égard, contrairement à la situation des Suisses où les hommes figurent deux fois plus souvent dans la catégorie des indépendants que les femmes (Figure 19).

Figure 19 : Statut d'activité des ressortissants de l'Afrique subsaharienne en comparaison avec les Suisses et les ressortissants de l'UE/AELE et de la Turquie (en %)

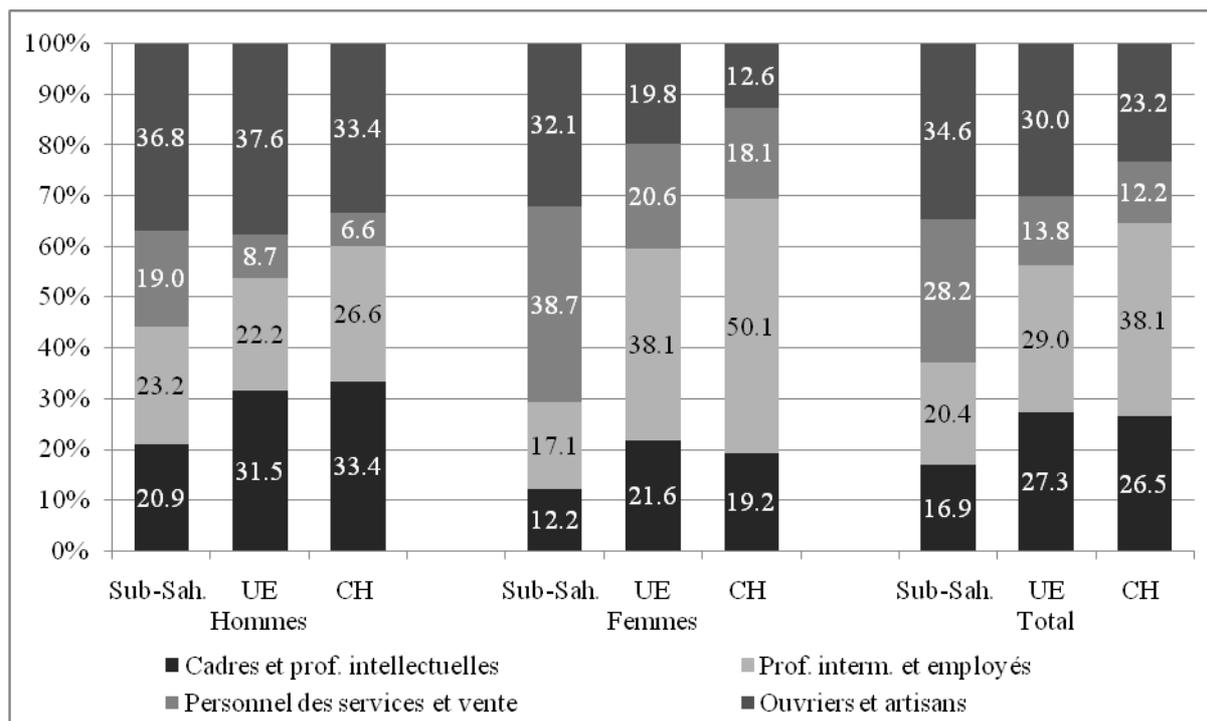


Source : ESPA 2003-2007 (pooled data). Actifs occupés + 15-62/65 ans. Données non pondérées. Origine = Nationalité à la naissance.

A cet égard, il est intéressant d'observer que les Subsahariens naturalisés sont moins souvent indépendants (3.8%) que les migrants (subsahariens) qui ne possèdent pas la nationalité suisse (7.4%), tandis que cette relation est largement inverse pour les femmes dont 14.4% se déclarent indépendantes une fois

qu'elles sont naturalisées. Sur la base des informations disponibles, il n'est pas possible de se prononcer sur le type précis d'activité indépendante en question, mais on peut penser aux branches d'activités comme le commerce et les services (magasin, coiffure, etc.), et éventuellement aussi à l'industrie du sexe (à vérifier) pour laquelle certains cantons émettent des critères relativement stricts d'accès.

Figure 20 : Métiers exercés par la population active occupée (structure des professions ISCO) par origine et par sexe (en %¹⁵)



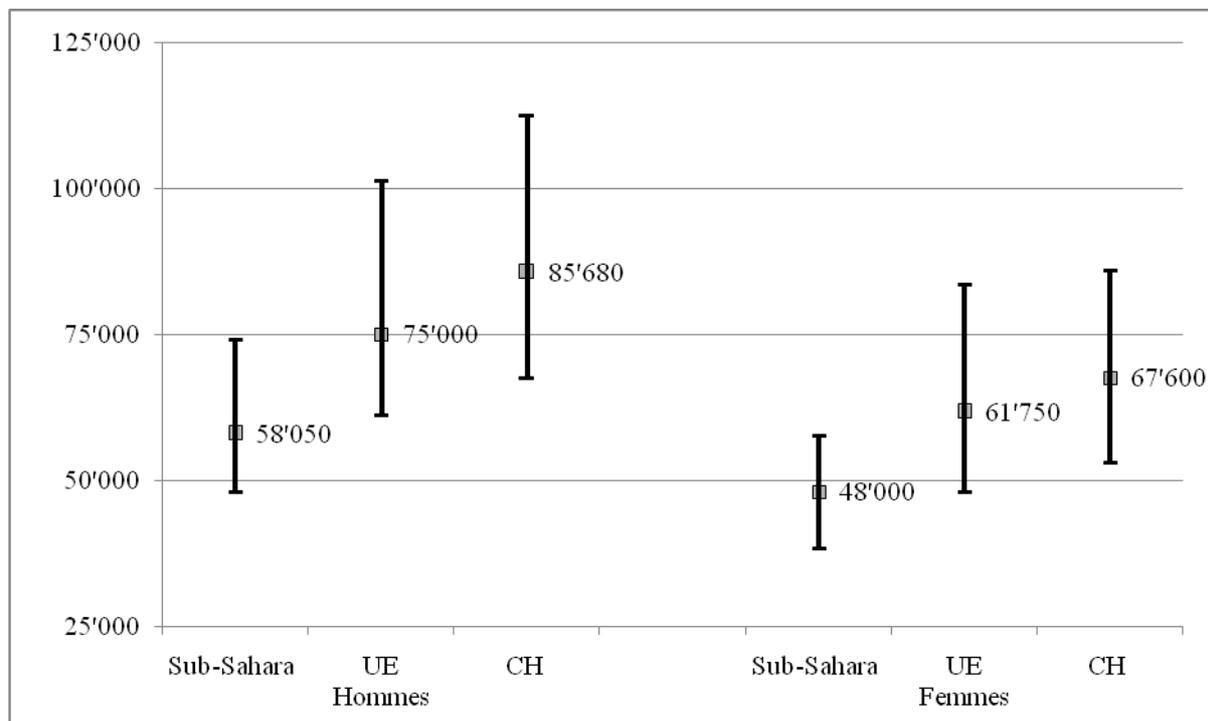
Source : Calculs SFM sur ESPA 2003-2007 (*pooled data*). Actifs occupés + 15-62/65 ans. Proportions calculées sans valeurs manquantes. Données non pondérées. Origine = Nationalité à la naissance.

Si l'on considère les types d'activité exercées, on constate d'abord que les deux tiers des originaires de l'Afrique subsaharienne exercent des métiers peu ou non qualifiés (ouvriers et artisans) ou travaillent dans le domaine de la vente, des services et de la restauration (Figure 20). C'est d'ailleurs dans cette dernière branche que se concentre plus du quart des Subsahariens et même 40% des femmes subsahariennes - une proportion nettement plus importante que celle des Suisses et également d'autres nationaux (ancienne Yougoslavie et Serbie, Tableau 2 en annexe). Il est alors possible que la situation dans cette branche d'activité est particulièrement déterminante pour l'évolution des conditions de

¹⁵ La répartition selon des catégories plus détaillées des métiers exercés se trouve en annexe (cf. Tableau 2).

travail de la collectivité subsaharienne. Cette constatation correspond aux résultats d'une étude menée dans les cantons romands sur les migrants et le chômage (Buttet 2005).

Figure 21 : Revenu professionnel annuel brut médian pour les temps pleins, selon l'origine et le sexe (quartiles)



Source : ESPA 2003-2007 (*pooled data*). Actifs occupés + 15-62/65 ans + Plein temps ($\geq 90\%$). Quartiles calculés sans valeurs manquantes. Données non pondérées. Origine = Nationalité à la naissance.

En comparaison des Suisses et des migrants de l'UE, les originaires d'Afrique subsaharienne sont deux fois moins souvent représentés dans les emplois de type administratif et dans les professions intermédiaires de différents branches d'activités, ce qui s'explique certainement en partie par la relative absence de formations correspondantes, mais éventuellement aussi par le fait que certaines administrations publiques ont par exemple des exigences en termes de permis et de familiarité avec le contexte local. Un résultat plus surprenant concerne les professions supérieures, scientifiques et de cadre, qui devraient convenir à la frange non négligeable des hommes africains au bénéfice d'une formation supérieure ou universitaire. On constate cependant que ce segment, bien que plus faiblement représenté parmi les ressortissants d'Afrique subsaharienne que parmi les Suisses ou les ressortissants de l'UE, est nettement plus important que chez des ressortissants d'autres nationalités de migration plus récente (Serbie et ancienne Yougoslavie cf. Tableau 2 en annexe). Il n'est pas exclu que les personnes arrivées en tant que requérants d'asile aient dû faire face à une

déqualification professionnelle durant la période de la procédure d'asile, qui est généralement assortie d'une restriction importante par rapport à l'accès au marché du travail. Certains cantons orientent les requérants d'asile essentiellement vers des activités peu qualifiées, caractérisées par une pénurie de main-d'œuvre (p.ex. la restauration), ce qui pourrait également constituer un élément explicatif de l'importance de ces mêmes branches d'activités dans les métiers exercés des Africains.

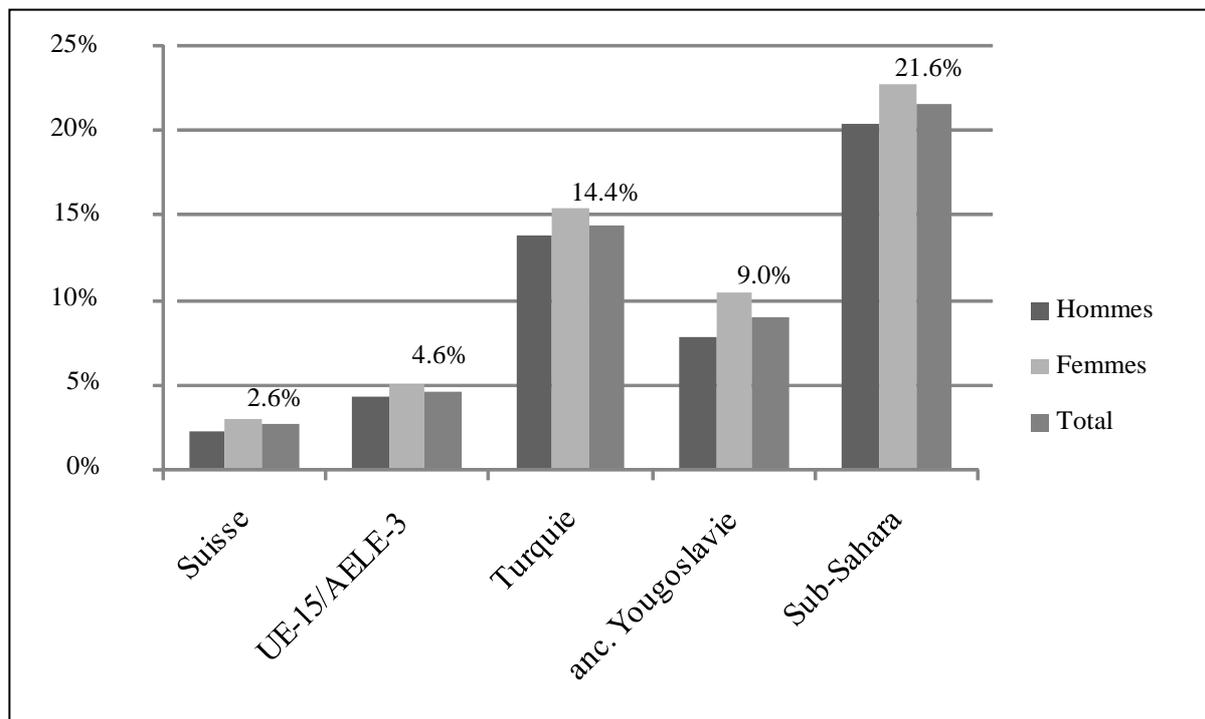
Cette situation comparativement peu privilégiée se reflète également de façon très nette dans le revenu moyen indiqué par les ressortissants subsahariens de l'ESPA. Si d'autres études ont permis de constater que les écarts de revenus entre hommes et femmes sont généralement plus importants que les différences entre migrants et nationaux, il est à relever que les originaires d'Afrique subsaharienne touchent en moyenne un salaire médian plus bas que les femmes suisses et même que les migrantes de l'UE. En revanche la différence salariale entre hommes et femmes est, comparée aux Suisses, plutôt moindre parmi les ressortissants africains.

4.3 Taux de chômage

Le taux de chômage parmi les ressortissants ou originaires d'Afrique subsaharienne s'élève à 21.6% pour 2.6% des Suisses, 9% des ressortissants des pays de l'ancienne Yougoslavie et 13.8% des Turcs. Si les femmes de toutes les origines ou nationalités ont un taux de chômage supérieur aux hommes, la différence liée au sexe est légèrement plus faible parmi les originaires d'Afrique subsaharienne comparée aux Suisses (Figure 22).

Des recherches approfondies et ciblées semblent indispensables pour éclairer ce taux de chômage élevé. Un premier élément d'explication, très partiel, est lié à la structure d'âge, puisque la classe d'âge des 15 à 24 ans est deux fois plus importante chez les originaires d'Afrique (16.4%) que chez les Suisses ou les ressortissants de l'UE/AELE. Alors que c'est ce groupe d'âge qui est particulièrement touché par le chômage dans toutes les populations. De plus, il a également pu être démontré que les titulaires de permis de séjour ont plus de difficultés à trouver et, en période de conjoncture économique défavorable, à garder un emploi – un phénomène qui touche les Subsahariens, étant donné que la moitié des personnes interrogées n'ont qu'un permis de séjour.

Figure 22 : Taux de chômage des originaires d'Afrique subsaharienne, en comparaison avec les Suisse et des ressortissants d'autres nationalités (en %)

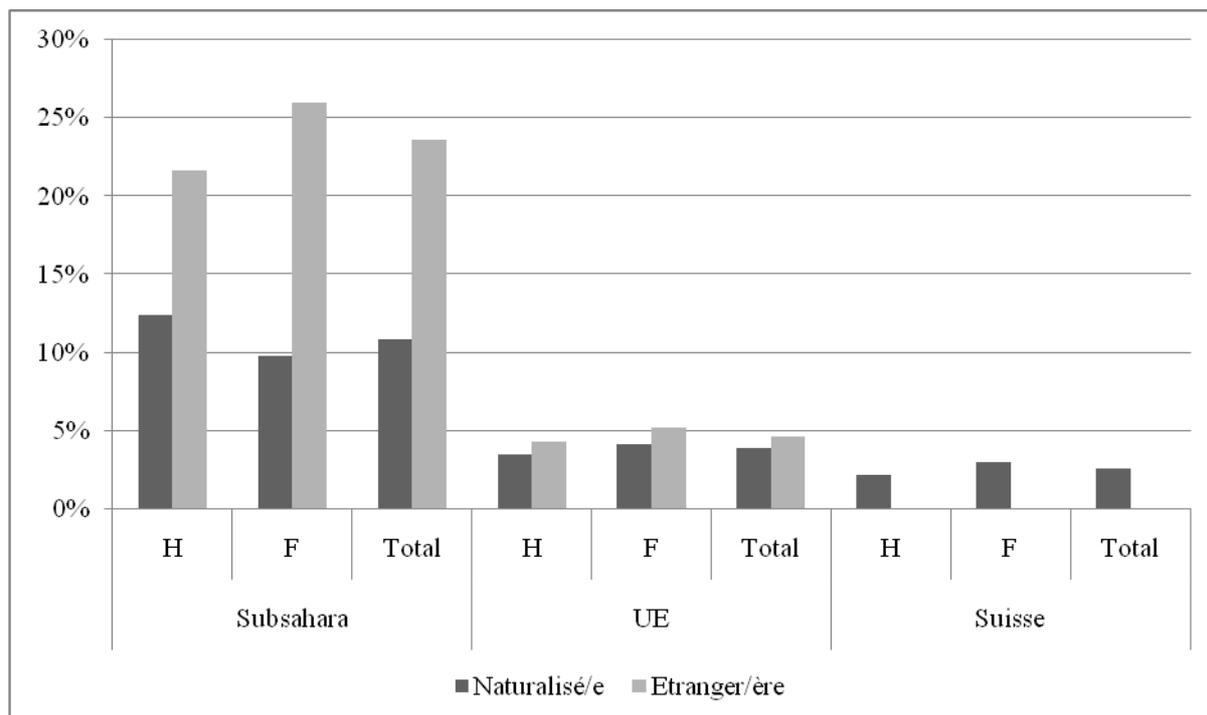


Source : ESPA 2003-2007 (pooled data). 15-62/65 ans. Taux de chômage = chômeurs / (Actifs occupés + Apprentis). Données non pondérées. Origine = Nationalité à la naissance.

Nous avons également constaté (cf. chapitre 4.1) qu'un segment relativement important de la collectivité subsaharienne ne possède qu'une formation scolaire obligatoire, ce qui est un désavantage non négligeable sur le marché du travail. Ce sont plus particulièrement les femmes originaires d'Afrique subsaharienne très souvent employées dans la vente, les services et la restauration, qui connaissent une insécurité certaine de l'emploi.

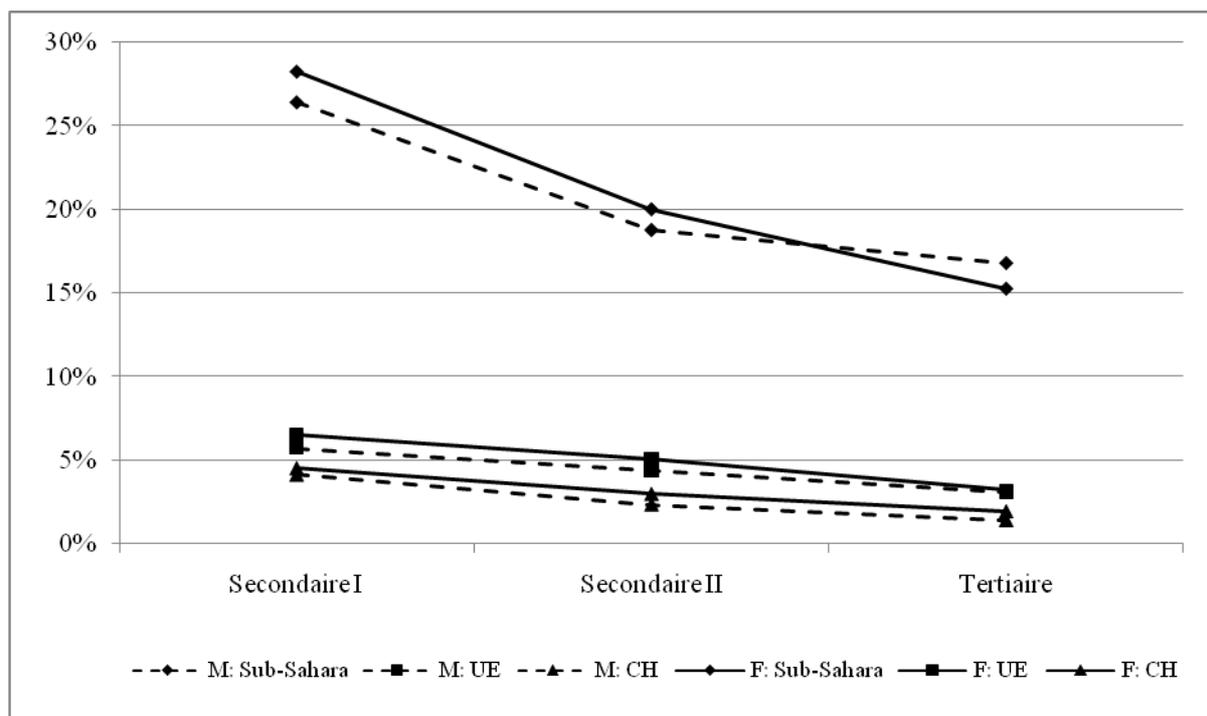
En l'état, nous ne pouvons qu'avancer une série d'hypothèses générales à titre d'explication. Au-delà du niveau de formation, des conditions initiales de séjour défavorables – notamment pour les anciens demandeurs d'asile provenant de pays en guerre – et, pour les jeunes en cours de formation, la précarité inhérente aux autorisations de séjour, la non-reconnaissance des diplômes et la discrimination concourent probablement à des taux de chômage très inégaux. L'observation que les personnes naturalisées ont un taux de chômage de plus de la moitié inférieur aux étrangers subsahariens semble confirmer l'importance de l'autorisation de résidence, même s'il faut garder à l'esprit que les personnes naturalisées correspondent toujours à une sélection au sein d'une collectivité donnée (cf. Figure 23).

Figure 23 : Taux de chômage, selon le statut de nationalité et le sexe (en %)



Source : ESPA 2003-2007 (pooled data). 15-62/65 ans. Taux de chômage = Chômeurs / (Actifs occupés + Apprentis) Données non pondérées.

Figure 24 : Taux de chômage, selon le niveau de formation, le sexe et la nationalité d'origine (en %)



Source : Calculs SFM sur ESPA 2003-2007 (pooled data). Actifs occupés (15-62/65 ans), données non pondérées.

La supposition selon laquelle les migrants subsahariens hautement qualifiés auraient autant de difficultés dans leur insertion sur le marché du travail que les personnes peu qualifiées n'est pas confirmée par les données disponibles : la Figure 24 montre plutôt que les migrants subsahariens au bénéfice d'une formation tertiaire présentent un taux de chômage nettement inférieur à celui de leurs compatriotes moins bien formés.

L'explication la plus plausible du taux de chômage élevé des ressortissants subsahariens est sans doute à chercher dans une conjonction des facteurs liés au profil et aux conditions de résidence, qui se combinent avec une insertion dans des branches économiques et des fonctions professionnelles se caractérisant par une précarité relativement élevée de l'emploi. Il faut parallèlement garder à l'esprit que la variabilité des situations, comme cela est d'ailleurs le cas entre étrangers et migrants naturalisés, est relativement importante.

4.4 Appartenance linguistique

La langue est désormais considérée comme un facteur primordial de l'intégration et il est intéressant d'observer que, lors du recensement de la population de 2000, la moitié de la population d'origine subsaharienne indique le français comme langue principale. Alors que les proportions sont plus importantes pour les migrants provenant de l'Afrique centrale et australe, elles sont moindres pour l'Afrique de l'Ouest, qui compte près d'un quart d'anglophones en Suisse. Dans l'ensemble, l'anglais (10%) et des langues africaines sont bien plus souvent mentionnés que le portugais, l'arabe ou l'italien, qui est peu souvent mentionné. Enfin, il est frappant de noter que seul 6.5% des originaires d'Afrique subsaharienne n'étant pas nés en Suisse, indiquent l'allemand comme langue principale en 2000. Les différences observées ne sont, bien sûr, pas étrangères à la langue du pays d'origine et à la région linguistique de résidence.

Le Tableau 1 présente les langues de référence des répondants. Le facteur linguistique, qui est souvent évoqué pour expliquer l'intégration professionnelle plus ou moins réussie, devrait jouer un rôle secondaire pour les Subsahariens, étant donné qu'une proportion non négligeable maîtrise la langue du lieu de résidence (francophones vivant en Suisse romande).

Si l'on analyse, sur la base du recensement 2000, la situation de travail dans les cantons romands, on constate que les migrants indiquant le français comme langue principale ont systématiquement un taux de chômage inférieur ou du moins similaire à ceux qui ont une autre langue principale. Cette observation ne se vérifie pourtant pas pour les hommes vivant dans le canton de Vaud et les femmes à Genève, même si la différence est faible dans ce dernier cas. La maîtrise linguistique peut évidemment être liée à d'autres phénomènes tels que la durée de séjour, le niveau de formation et l'appartenance nationale, dont

l'influence n'a pas pu être vérifiée dans le cadre de cette étude expliquerait peut-être en partie l'importance apparemment très décisive de la langue dans le canton de Neuchâtel.

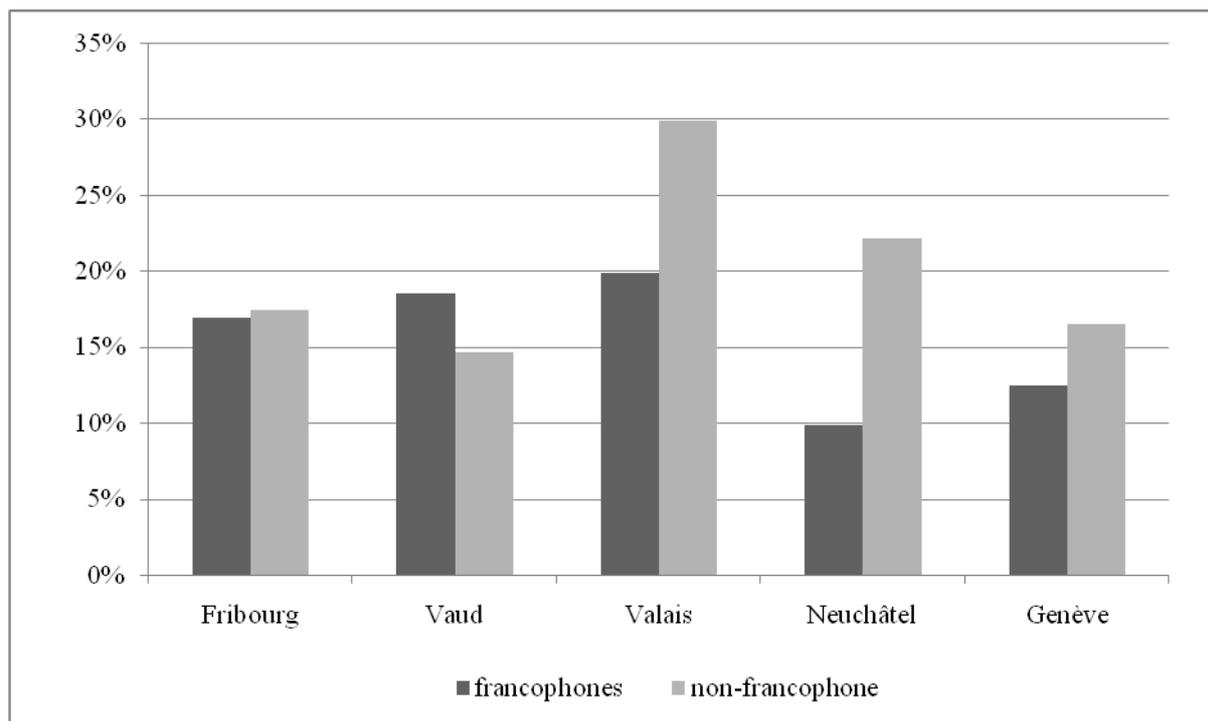
Tableau 1 : Répartition de la population originaire d'Afrique subsaharienne, selon le lieu de naissance et la langue principalement parlée en 2000 (en %)

Afrique centrale				
	Nés en Suisse	Immigrants	Total	
Allemand	12.9	2.5	2.8	
Français	83.4	84.5	83.5	
Anglais	0.0	1.9	1.7	
Langues africaines	3.1	10.2	10.8	
Autres	0.6	1.1	1.2	
Répondants	163	4600	5445	
Afrique de l'Est				
	Nés en Suisse	Immigrants	Total	
Allemand	25.1	9.3	9.4	
Français	45.8	28.7	29.2	
Anglais	4.5	11.2	11.1	
Langues africaines	17.9	44.0	43.0	
Arabe	3.4	3.7	4.1	
Autres	3.4	3.1	3.3	
Répondants	179	6776	8495	
Afrique australe				
	Nés en Suisse	Immigrants	Total	
Allemand	21.2	6.0	6.2	
Français	63.6	52.5	52.2	
Anglais	8.2	17.8	18.0	
Portugais	4.4	9.3	9.5	
Langues africaines	0.5	8.9	8.8	
Autres	2.1	5.6	5.4	
Répondants	184	5806	6758	
Afrique de l'Ouest				
	Nés en Suisse	Immigrants	Total	
Allemand	29.2	6.6	6.1	
Français	54.5	42.5	42.4	
Anglais	11.8	23.4	23.0	
Portugais	1.1	4.1	3.4	
Langues africaines	1.1	19.3	20.9	
Autres	2.2	4.1	4.1	
Répondants	178	6233	8025	

Source : RFP2000, âge 15 et +, population d'origine étrangère = étrangers + naturalisés. Sans les personnes qui n'indiquent pas leur lieu de naissance, alors que ces personnes (4604) sont considérées dans le % de la colonne totale.

De façon générale, les résultats suggèrent qu'une bonne maîtrise de la langue locale est certes un atout pour améliorer ses chances, mais pas un sésame magique qui ouvre toutes les portes sur le marché de l'emploi. Les taux de chômage se situent globalement en dessous de la barre des 20%, si l'on fait abstraction des cantons du Valais et de Vaud (Figure 25).

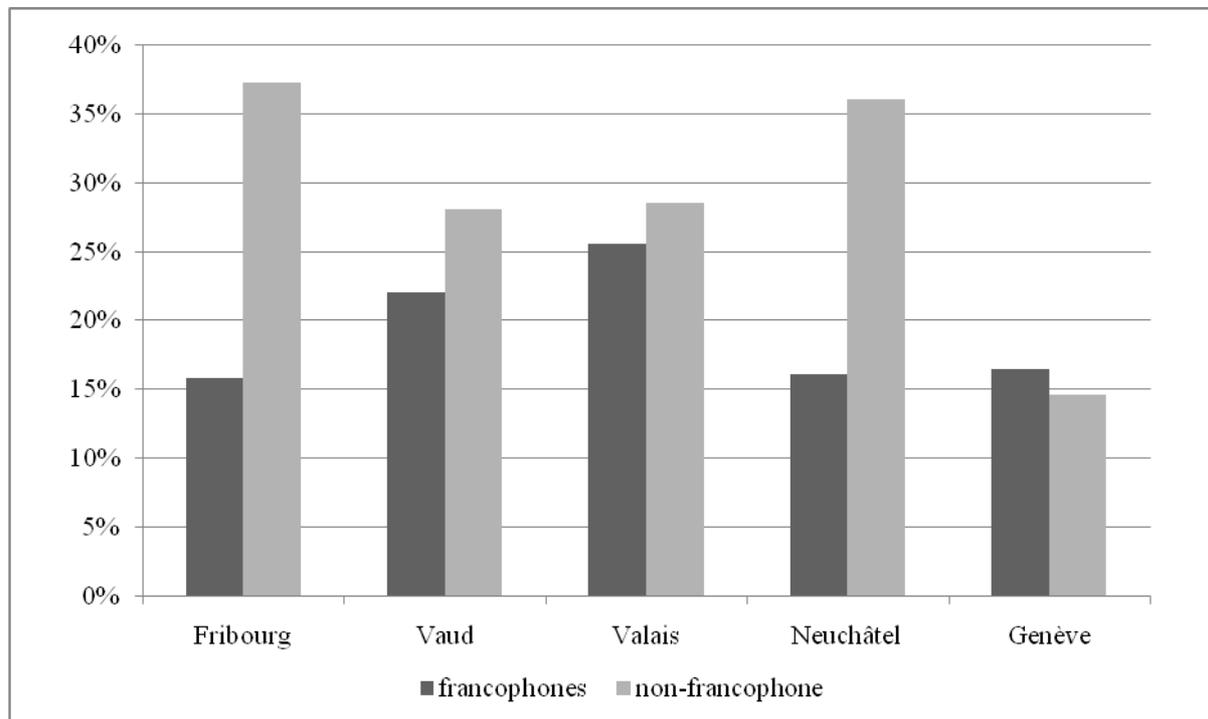
Figure 25 : Taux de chômage des hommes subsahariens selon la langue principale, par canton majoritairement francophone, en 2000 (en %)



Source : Recensement fédéral 2000. Calcul SFM 15-62/65 ans. Population d'origine étrangère: étrangers + naturalisés. Taux de chômage = Chômeurs/(Actifs occupés + Apprentis). N=8340.

Si les migrants originaires d'Afrique subsaharienne ont en général l'avantage de maîtriser plusieurs langues – européennes et/ou africaines – cet atout ne peut pas toujours être mis à profit de la même façon selon le lieu de résidence et le type d'activité poursuivie. Le fait qu'une partie non négligeable d'entre eux manie le français ou l'anglais comme langue principale peut en revanche être considéré comme un atout pour la communication avec la société d'accueil, par rapport à d'autres collectivités migrantes. Simultanément, cette richesse linguistique ajoute évidemment à la complexité des situations de communication que ce soit à l'intérieur de la collectivité ou en relation avec la société d'accueil.

Figure 26 : Taux de chômage des femmes subsahariennes selon la langue principale, par canton majoritairement francophone, en 2000 (en %)



Source : Recensement fédéral 2000. Calcul SFM 15-62/65 ans. Population d'origine étrangère: étrangers + naturalisés. Taux de chômage = Chômeurs/(Actifs occupés + Apprentis). N=8340.

5 Conclusions

Ce bref tour d'horizon de la présence des collectivités d'origine subsaharienne en Suisse, de leur profil sociodémographique et de leurs principales caractéristiques professionnelles reste nécessairement superficiel au regard d'un tel objet d'étude. Il permet cependant de retenir une série d'observations.

Les migrants d'Afrique subsaharienne constituent une collectivité très restreinte, comparée à l'ensemble de la population issue de la migration, et cela même si leur nombre a continuellement augmenté au cours des dernières décennies. Avec environ 72'000 personnes, si l'on prend également en compte celles qui sont au bénéfice de la nationalité suisse, elle ne constitue guère que 2% à 3% de la population issue de la migration en Suisse ou, en se basant sur le critère de la nationalité, 2.9% de la population résidante étrangère.

A la différence des diasporas migrantes plus anciennes, ce groupe se caractérise par une grande diversité de nationalités, d'autorisations et de situations de résidence, un profil socioprofessionnel contrasté, des trajectoires migratoires incomparables, et ceci sans même évoquer les multiples cultures et langues d'origine, qu'il n'a pas été possible d'aborder dans ce cadre : le propre des statistiques publiques est qu'elles sont souvent plus à même de refléter des distinctions administrativo-légales que les caractéristiques culturelles ou sociales des individus.

Les données disponibles permettent tout de même d'affirmer qu'il s'agit d'une population très jeune, à légère dominante masculine, dont un quart environ est né en Suisse et un peu plus d'un cinquième marié à un/e conjoint/e suisse. Parmi ceux qui sont nés à l'étranger, près des deux tiers vivent depuis plus de cinq ans en Suisse. La Suisse romande – en premier lieu les cantons de Genève et Vaud – constitue le lieu d'établissement de prédilection, puisqu'elle accueille les deux tiers de la population du subcontinent. L'implantation est également fortement urbaine avec les plus grandes concentrations à Genève, Lausanne et Zurich, qui totalisent la moitié de la population subsaharienne.

La moitié des originaires de l'Afrique subsaharienne indiquent comme langue principale le français, environ 10% l'anglais et 7% l'allemand, mais la majorité maîtrise plusieurs langues européennes et/ou africaines. Les niveaux de formation sont assez contrastés avec une proportion importante de personnes au bénéfice de la seule scolarité obligatoire, notamment parmi les femmes, mais également une frange de migrants hautement qualifiés. La situation professionnelle se présente de manière un peu plus précaire que ne le laisserait présager le seul niveau de formation, même si une proportion non négligeable des hommes exerce des professions scientifiques ou supérieures. La forte concentration dans le secteur de la vente, des services et de la restauration se

reflète par un niveau de salaire moyen bas, et cela même en comparaison avec d'autres groupes migrants. Simultanément, le taux de chômage, notoirement élevé dans les secteurs occupés, l'est aussi pour l'ensemble de la collectivité subsaharienne.

Si l'idée que la collectivité subsaharienne en Suisse constitue un ensemble très hétérogène n'a jamais fait l'ombre d'un doute, cette brève analyse de son profil, qui nécessiterait des approfondissements ciblés, ne fait que conforter et illustrer cette première impression. On pourrait d'ailleurs se demander si les traits communs des diasporas subsahariennes en Suisse ne relèvent pas davantage du regard porté sur elles que d'une réalité empirique. Au fond, il n'est pas surprenant que les originaires d'un sous-continent aussi vaste, composé d'une cinquantaine de pays et d'une multitude bien plus grande de cultures, ne forment pas davantage une entité saisissable que ne le ferait l'ensemble des migrants du continent européen. Cette constatation n'empêche évidemment pas de chercher des points de convergence, qui permettent de mieux se (re-)connaître de part et d'autre, et de collaborer dans différents domaines d'intérêt, à condition de prendre acte préalablement de la complexité de la situation pour éviter des malentendus fâcheux, qui consisteraient, par exemple, à reprocher aux migrants d'Afrique subsaharienne l'absence d'une vision commune de leur intégration en Suisse. Les multiples groupes de migrants africains ne peuvent sous aucun prétexte être comparés aux migrants italiens arrivés en Suisse dans les années soixante ni à la collectivité tamoule, qui se retrouve autour d'une langue, d'une expérience minoritaire et d'une culture, qui est également traversée par des oppositions internes, mais qui pourrait à la rigueur être considérée comme une diaspora au singulier.

6 Références bibliographiques

Ouvrages et études

- Bagalwa-Mapatano, Jules (2005). "La micro diaspora congolaise-zairoise en Suisse : flux et socio-histoire d'une présence 1980-2002", in Bott, Sandra et al. (Hg.), *Suisse - Afrique (18e-20e siècles) : de la traite des Noirs à la fin du régime de l'apartheid*. Münster: Lit Verlag, S. 267-281.
- Bagalwa-Mapatano, Jules (2007). *Crise de l'Etat et migrations : la diaspora congolaise-zairoise en Suisse, 1980-2005*. Paris: Editions Publibook.
- Batumike, Cikuru (2006). *Etre noir africain en Suisse : intégration, identité, perception et perspectives d'avenir d'une minorité visible*. Paris [etc.]: L'Harmattan.
- Bott, Sandra et al. (éd.) (2005). *Suisse - Afrique (18e-20e siècles) : de la traite des Noirs à la fin du régime de l'apartheid = Schweiz - Afrika (18.-20. Jahrhundert) : vom Sklavenhandel zum Ende des Apartheid-Regimes*. Münster: Lit Verlag.
- Brubaker, Roger (2005) 'The "diaspora" diaspora', *Ethnic and Racial Studies* 28(1), pp. 1-/19.
- Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés, Ville de Lausanne (Hrsg.) (2009): *L'immigration burundaise en Suisse: regards sur l'intégration*. Lausanne.
- Buttet, Yannick, Pierre Gfeller et Alexandre Meyer (2005). *Chômage et nationalité : étude sur la population en recherche d'emploi*. Lausanne: Observatoire romand et tessinois de l'emploi, Service de l'emploi.
- Efionayi-Mäder, Denise (2006). "Trajectoires de migrants d'Afrique en Suisse." *Asyl*, 21(1): 11-17.
- Ezeoba, Matthias O. (2000): „Zur Lebenssituation der dunkelhäutigen Menschen in der Schweiz“ Tangram, Bulletin der Eidgenössischen Kommission gegen Rassismus. Band 8, Bern und Schweizerisches Rotes Kreuz (Hrsg. 2007) *Migration – ein Beitrag zur Entwicklung?*, Zürich, Seismo Verlag.
- Findlay, Allan (2001) *From brain exchange to brain gain: policy implications for the UK of recent trends in skilled migration from developing countries*. Geneva, International Labour Office.
- Fröhlicher-Stines, Carmel et Kelechi Monika Mennel (2004). *Les Noirs en Suisse : une vie entre intégration et discrimination*. Berne: Commission fédérale contre le racisme (CFR).

- Guissé Ibrahima, Ionescu Dina et Dia Ibrahim. „Le potentiel de développement des migrants transnationaux africains dans le secteur de la santé à Genève: Quelques résultats préliminaires sur les migrants transnationaux“, *InterDialogos*, n° 2, 2007.
- Haas, Hein de (2006) *Engaging diasporas. How governments and development agencies can support diasporas involvement in the development of origin countries*. Oxford, University of Oxford.
- IOM (2007) *Return and Emigration of asylum seekers Ex-Belgium (REAB)*, Annual Report, International Organisation for Migration, Brussels.
- Ionescu, Dina (2006) “*Engaging Diasporas as Development Partners for Home and Destination Countries: Challenges for Policymakers*”, International Organisation for Migration, Geneva: http://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/mainsite/published_docs/serial_publication_s/mrs26%20interior.pdf.
- Moret, Joëlle (2006). *Somali refugees in Switzerland : strategies of exile and policy responses*. Neuchâtel: Swiss Forum for Migration and Population Studies.
- Moret, Joëlle, Simone Baglioni und Denise Efionayi-Mäder (2006). *The path of somali refugees into exile : a comparative analysis of secondary movements and policy responses*. Neuchâtel: Swiss Forum for Migration and Population Studies.
- Naki, Innocent (2004). *La Suisse, les étrangers et les Noirs*. Vevey: Editions de l'Aire.
- Naki, Innocent (2006). *Métissage culturel : regards de femmes*. Marly: Editions Swiss Métis.
- Naki, Innocent (2007). *Sois parfait ou retourne chez toi ! : chronique d'une exploitation populiste des faits divers en Suisse*. Marly: Editions Swiss Métis.
- OCDE (2008) *Les migrants et l'emploi: l'intégration sur le marché du travail en Belgique, en France, aux Pays-Bas et au Portugal*, Paris, Organisation de Coopération et de Développement Economiques, Vol.2.
- OCDE (2007) *La cohérence des politiques au service du développement*. Paris, Organisation de Coopération et de Développement Economiques.
- Poli, Raffaele (2004). *Les migrations internationales des footballeurs : trajectoires de joueurs camerounais en Suisse*. Neuchâtel: Editions CIES, Centre international d'étude du sport.
- Zuppinger, Brigit; Kopp Christine; Wicker, Hans Rudolf (2006), „Interventionsplan HIV/AIDS-Prävention bei Sub-Sahara MigrantInnen“, Rapid Assessment im Auftrag des Bundesamt für Gesundheit, Institut für

Ethnologie Universität Bern und Schweizerisches Rotes Kreuz (Hrsg) (2007), *Migration – ein Beitrag zur Entwicklung?*, Zürich, Seismo Verlag.

Sites Internet

Unites Nations Statistics Devison, *Composition of macro geographical (continental) regions, geographical sub-regions, and selected economic and other groupings*, <http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49regin.htm>.

INED, *Atlas de la population*, http://www.ined.fr/fr/tout_savoir_population/atlas_population/.

Office fédéral de la statistique, *Fiche signalétique de l'ESPA*, http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/enquete_suisse_sur/uebersicht.html.

Office fédéral des migrations, *Statistiques en matière d'asile*, http://www.bfm.admin.ch/content/bfm/fr/home/dokumentation/zahlen_und_fakten/asylstatistik/uebersichten.html.

Liste d'abréviations

AUPER	: Automatisiertes Personenregistratursystem
DDC	: Direction du Développement et de la Coopération
DFAE	: Département Fédéral des Affaires Étrangères
ESPA	: Enquête Suisse sur la Population Active
ODM	: Office Fédéral des Migrations
OFS	: Office Fédéral de la Statistique
RCE	: Registre Central des Étrangers
RFP	: Recensement Fédéral de la Population
SECO	: Secrétariat d'Etat à l'Économie
SFM	: Swiss Forum for Migration and Population Studies
UE	: Union Européenne

Liste des Figures

Figure 1 : Evolution de la population résidante étrangère en Suisse, selon le continent depuis 1995	7
Figure 2 : Evolution de la population résidante subsaharienne par région d'Afrique depuis 1994.....	8
Figure 3 : Evolution des demandes d'asile de ressortissants subsahariens entre 1986 et 2010.....	10
Figure 4 : Répartition de la population résidante permanente étrangère d'Afrique subsaharienne, selon le canton de domicile en 2009 en % y compris les fonctionnaires internationaux.....	11
Figure 5 : Importance de la population subsaharienne résidente permanente par canton (sans fonctionnaires internationaux).....	13
Figure 6 : Population d'Afrique subsaharienne résidente permanente en proportion de la population étrangère résidente permanente par canton.....	14
Figure 7 : Population résidante d'Afrique, selon la nationalité en 2009	15
Figure 8 : Total du nombre de demandes d'asile des ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne entre 1986 et 2010.....	16
Figure 9 : Répartition de la population subsaharienne selon le sexe depuis 1981 (en %).....	17

Figure 10 : Répartition de la population résidente étrangère d'Afrique, selon la région d'origine et le sexe en 2009 (en %)	18
Figure 11 : Structure par âge et par sexe de la population subsaharienne en 2009 (en nombre de personnes)	19
Figure 12 : Population résidente permanente d'Afrique subsaharienne, selon l'état civil en 2008 (effectifs)	20
Figure 13 : Composition des ménages subsahariens en comparaison avec les ménages étrangers et suisses (en %)	21
Figure 14 : Population d'Afrique subsaharienne selon l'autorisation de résidence en 2009 (en %)	22
Figure 15 : Evolution des autorisations de résidence de la population d'Afrique subsaharienne (sans fonctionnaires internationaux)	22
Figure 16 : Répartition de la population résidente étrangère d'Afrique subsaharienne selon la catégorie de séjour, de 1995 à 2009	23
Figure 17 : Naturalisations par année des ressortissants d'Afrique subsaharienne de 1981 à 2009	24
Figure 18 : Niveau de formation pour les originaires subsahariens par rapport aux Suisses et aux ressortissants de l'UE (en %)	26
Figure 19 : Statut d'activité des ressortissants de l'Afrique subsaharienne en comparaison avec les Suisses et les ressortissants de l'UE/AELE et de la Turquie (en %)	27
Figure 20 : Métiers exercés par la population active occupée (structure des professions ISCO) par origine et par sexe (en %)	28
Figure 21 : Revenu professionnel annuel brut médian pour les temps pleins, selon l'origine et le sexe (quartiles)	29
Figure 22 : Taux de chômage des originaires d'Afrique subsaharienne, en comparaison avec les Suisse et des ressortissants d'autres nationalités (en %)	31
Figure 23 : Taux de chômage, selon le statut de nationalité et le sexe (en %)	32
Figure 24 : Taux de chômage, selon le niveau de formation, le sexe et la nationalité d'origine (en %)	32
Figure 25 : Taux de chômage des hommes subsahariens selon la langue principale, par canton majoritairement francophone, en 2000 (en %)	35
Figure 26 : Taux de chômage des femmes subsahariennes selon la langue principale, par canton majoritairement francophone, en 2000 (en %)	36
Figure 27 : Demandes d'asile de la part de ressortissants subsahariens par rapport à l'ensemble des demandes déposées	46
Figure 28 : Population d'Afrique subsaharienne résidente permanente en proportion de l'ensemble de la population dans l'agglomération de Genève ...	47

Figure 29 : Population d’Afrique subsaharienne résidente permanente en proportion de l’ensemble de la population dans l’agglomération de Zürich	48
Figure 30 : Population d’Afrique subsaharienne résidente permanente en proportion de l’ensemble de la population dans l’agglomération de Lausanne	49
Figure 31 : Population d’Afrique subsaharienne résidente permanente en proportion de l’ensemble de la population par canton	50
Figure 32 : Répartition de la population subsaharienne selon le type de ménage, les permis de séjour et la naturalisation en 2000 (%)	51

Liste des Tableaux

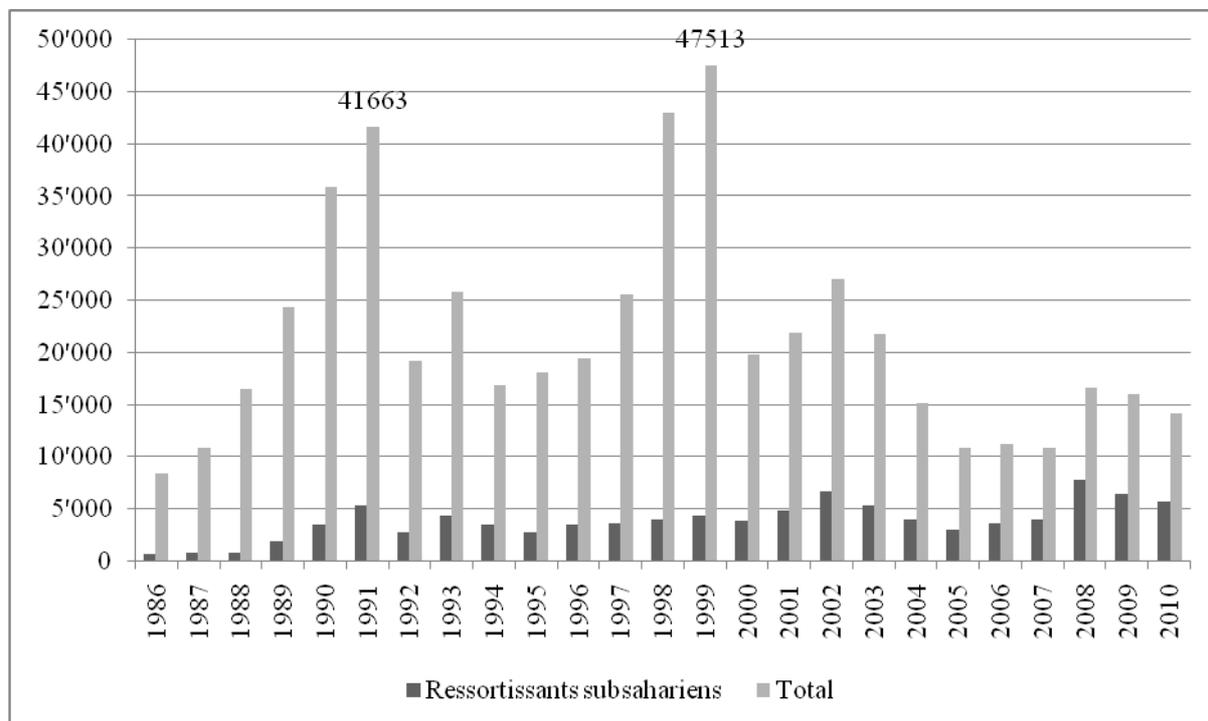
Tableau 1 : Répartition de la population originaire d’Afrique subsaharienne, selon le lieu de naissance et la langue principalement parlée en 2000 (en %)	34
Tableau 2 : Partition des Etats selon les principales régions d’Afrique subsaharienne (selon la classification de l’Office fédéral des migrations)	45
Tableau 3 : Catégories plus détaillées des métiers exercés, selon l’origine	52
Tableau 4 : Métier exercé : classé selon la structure des professions ISCO	53
Tableau 5 : Répartition en pourcent de la population d’origine d’Afrique subsaharienne selon le statut et la langue principalement parlée en 2000	54

Annexes

Tableau 2 : Partition des Etats selon les principales régions d'Afrique subsaharienne (selon la classification de l'Office fédéral des migrations)

Afrique de l'Ouest (16)	Afrique centrale (8)
Bénin	Guinée équatoriale
Côte d'Ivoire	Gabon
Gambie	Cameroun
Ghana	Congo (Brazzaville)
Guinée-Bissau	Congo (Kinshasa)
Guinée-Conakry	Sao Tomé et Príncipe
Cap-Vert	Tchad
Libéria	République centrafricaine
Mali	
Mauritanie	
Niger	
Nigéria	
Burkina Faso	
Sénégal	
Sierra Leone	
Togo	
	Afrique australe (14)
	Afrique du Sud
	Angola
	Botswana
	Comores
	Lesotho
	Madagascar
	Malawi
	Maurice
	Mozambique
	Namibie
	Seychelles
	Swaziland
	Zambie
	Zimbabwe
Afrique de l'Est (10)	
Soudan	
Ethiopie	
Djibouti	
Burundi	
Kenya	
Rwanda	
Somalie	
Tanzanie	
Ouganda	
Erythrée	

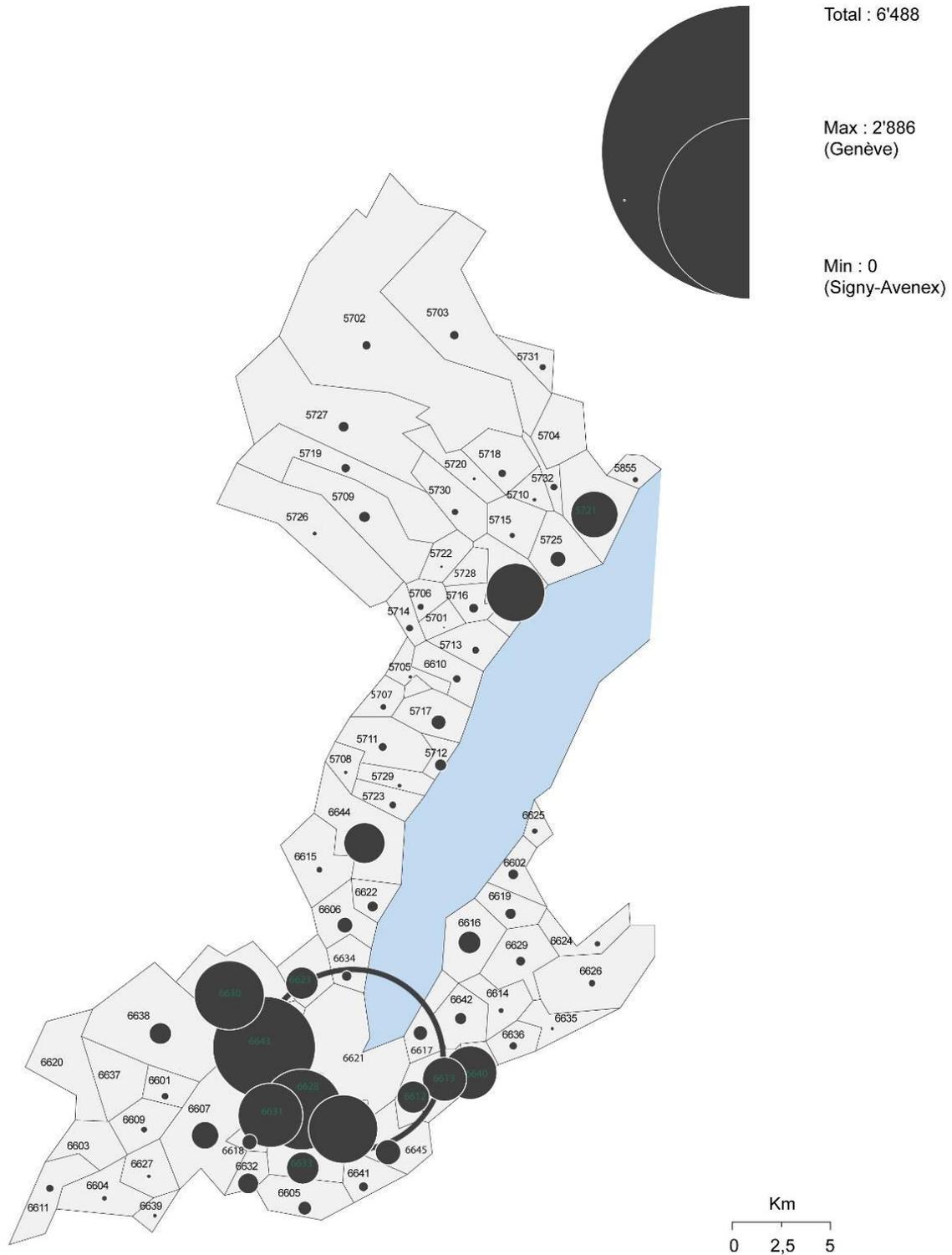
Figure 27 : Demandes d'asile de la part de ressortissants subsahariens par rapport à l'ensemble des demandes déposées



Source : ODM, 1986-2010. Etat au 03.12.2010.

Figure 28 : Population d'Afrique subsaharienne résidente permanente en proportion de l'ensemble de la population dans l'agglomération de Genève

Effectifs des ressortissants d'Afrique subsaharienne



Fait avec Philcarto : <http://perso.club-internet.fr/phlgeo>
Clémence Merçay / Institut de géographie UNINE

Source: PETRA, RCE (2007)

Figure 29 : Population d'Afrique subsaharienne résidente permanente en proportion de l'ensemble de la population dans l'agglomération de Zürich

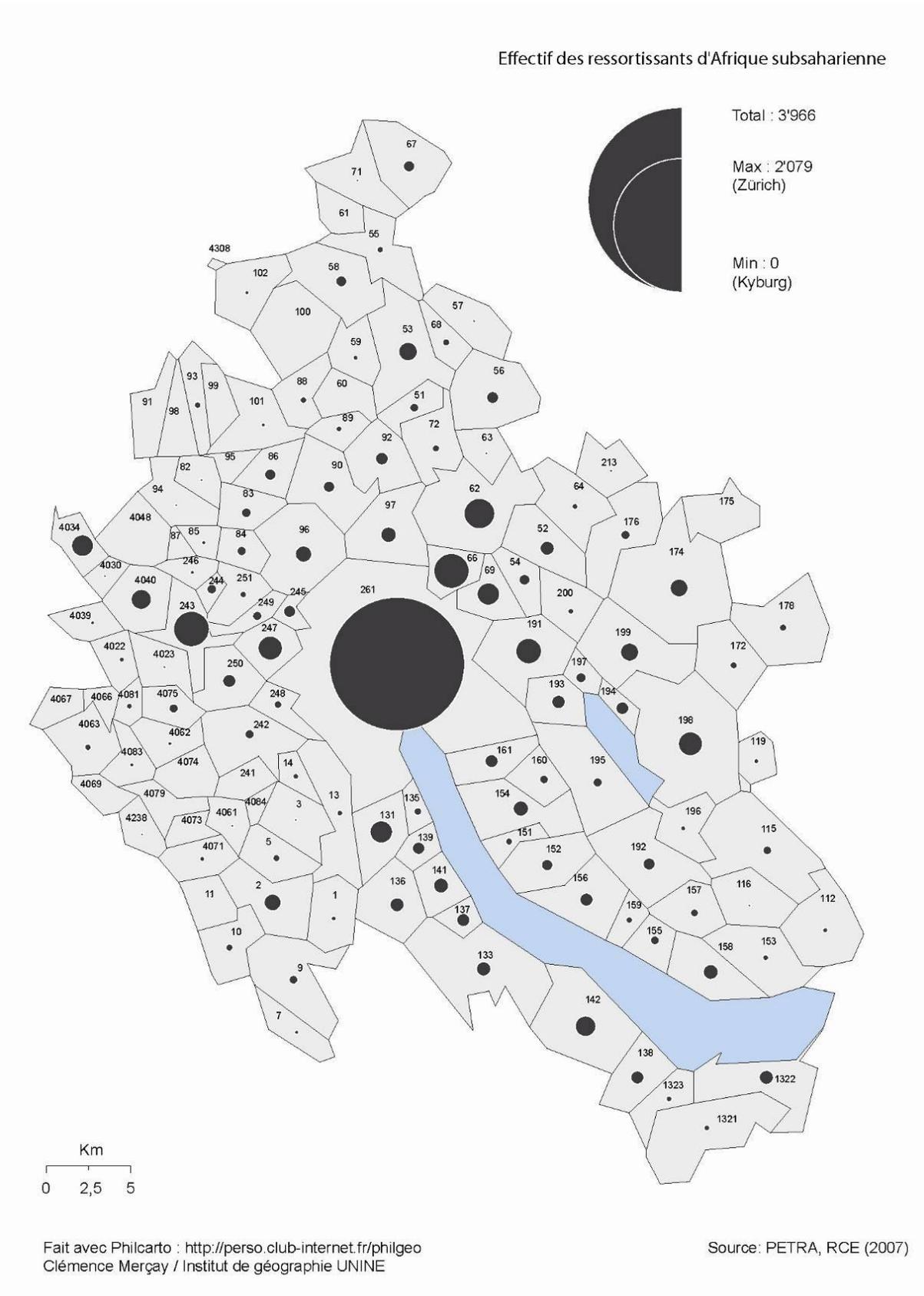


Figure 30 : Population d'Afrique subsaharienne résidente permanente en proportion de l'ensemble de la population dans l'agglomération de Lausanne

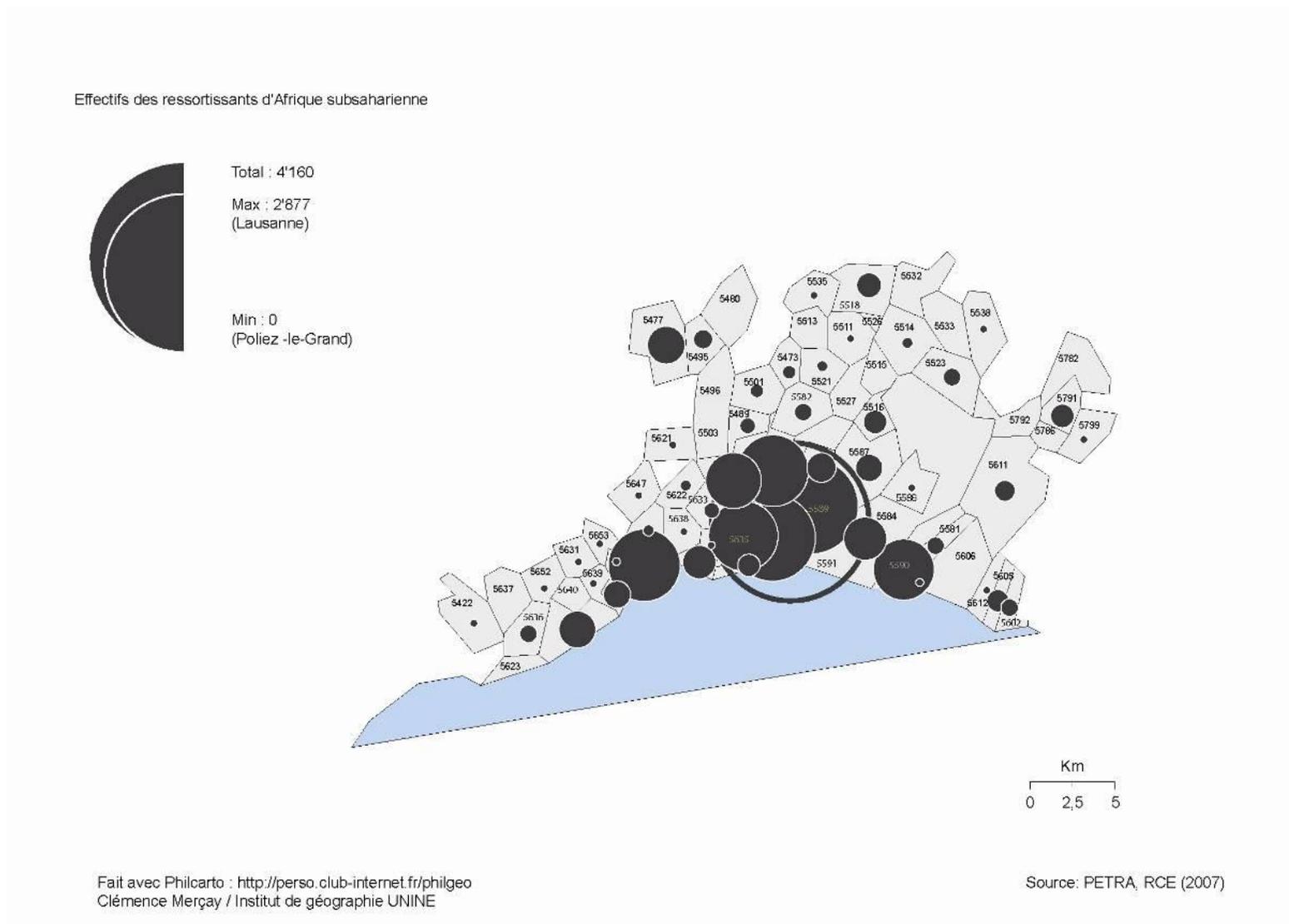
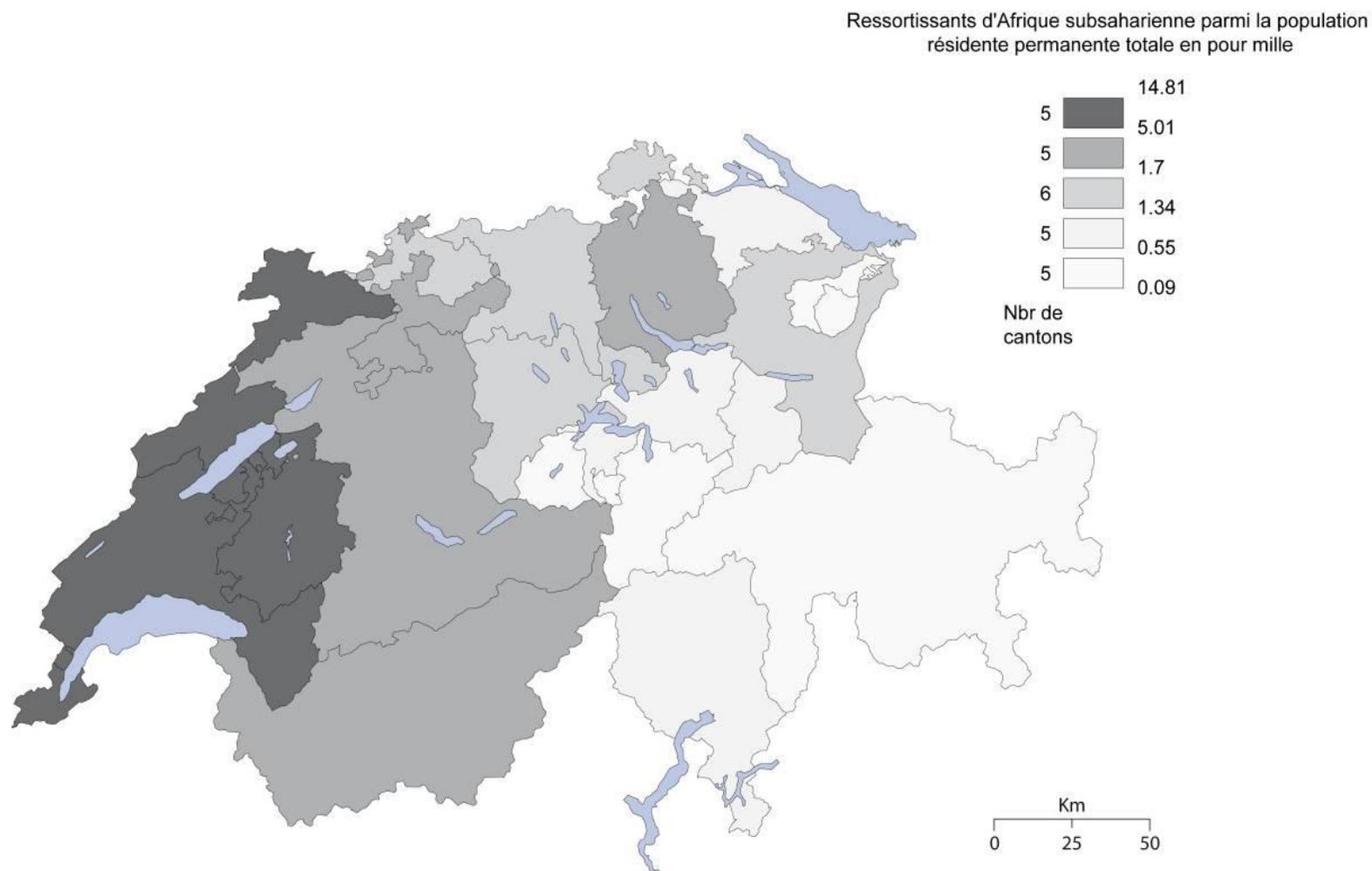


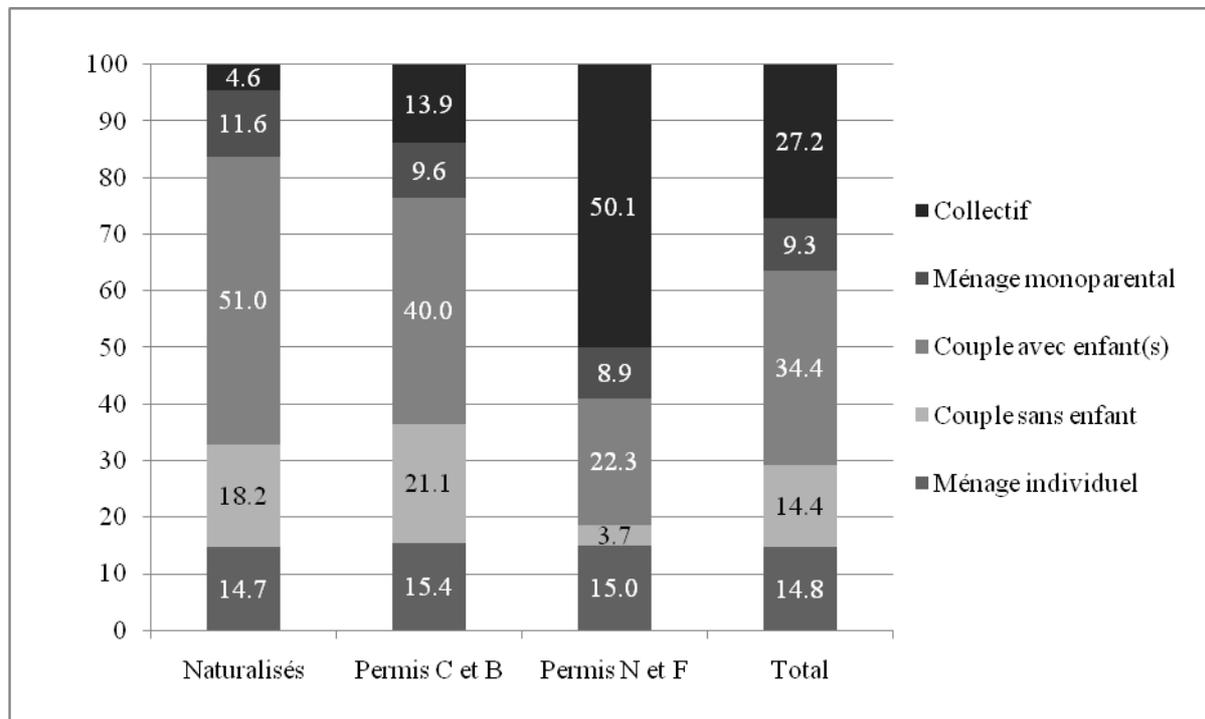
Figure 31 : Population d'Afrique subsaharienne résidente permanente en proportion de l'ensemble de la population par canton



Fait avec Philcarto : <http://perso.club-internet.fr/philgeo>
Clémence Merçay / Institut de géographie UNINE

Source: PETRA, RCE (2007)

Figure 32 : Répartition de la population subsaharienne selon le type de ménage, les permis de séjour et la naturalisation en 2000 (%)



Source: RFP 2000. Age: 15 et +. Population d'origine étrangère = étrangers + naturalisés.

Tableau 3 : Catégories plus détaillées des métiers exercés, selon l'origine

Métier exercé: classé selon la structure des professions ISCO

Origine	Dirigeants, cadres supérieurs	Prof. intellect. et scientif.	Professions intermédiaires	Employés de type administratif	Personnel des services et vente	Agriculteurs	Artisans et ouvriers	Conducteurs et assembleurs	Ouvriers, employés non qualifiés	Effectifs
Suisse	3675	9019	7491	2588	2508	2032	7102	2349	1190	38216
UE-15/AELE-2	2615	5942	4222	1821	2374	343	6559	2176	1133	27290
	6.05	11.3	14.6	7.45	9.85	0.45	31.75	11.15	7.4	
ex-Yougoslavie	133	197	243	327	487	129	1962	1015	519	5033
> Serbie	69	83	113	169	249	66	1049	529	296	2637
	2.63	3.16	4.31	6.44	9.49	2.52	39.99	20.17	11.28	
Sub-saharien	34	94	84	58	116	8	122	42	53	612
	5.56	15.38	13.75	9.49	18.99	1.31	19.97	6.87	8.67	
Suisse	1725	5305	10142	8204	6619	1082	1250	372	1886	36766
UE-15/AELE-2	1059	3308	4535	3165	4159	87	1085	555	2272	20332
	3.92	11.51	15.93	16.24	22.71	0.12	6.6	3.24	19.73	
	3.93	7.45	9.21	13.69	27.1	0.81	9.89	8.13	19.78	
ex-Yougoslavie	101	180	522	317	1203	65	449	375	1159	4394
> Serbie	41	99	221	121	487	40	234	189	632	2072
	1.99	4.8	10.71	5.86	23.59	1.94	11.34	9.16	30.62	
Sub-saharien	25	40	51	40	206	3	62	15	91	535
	4.69	7.5	9.57	7.5	38.65	0.56	11.63	2.81	17.07	
Suisse	5400	14324	17633	10792	9127	3114	8352	2721	3076	74982
UE-15/AELE-2	3674	9250	8757	4986	6533	430	7644	2731	3405	47622
	4.22	6.99	8.48	11.46	18.25	1.19	21.03	15.72	12.65	
ex-Yougoslavie	234	377	765	644	1690	194	2411	1390	1678	9427
> Serbie	110	182	334	290	736	106	1283	718	928	4709
	2.35	3.88	7.13	6.19	15.7	2.26	27.37	15.32	19.8	
Sub-saharien	59	134	135	98	322	11	184	57	144	1147
	5.16	11.71	11.8	8.57	28.15	0.96	16.08	4.98	12.59	

ESPA 2003-2007 (pooled data)

Proportions calculées sans valeurs manquantes

Actifs occupés + 15-62/65 ans

Données non pondérées

Origine = Nationalité à la naissance

Tableau 4 : Métier exercé : classé selon la structure des professions ISCO

Origine	Dirigeants, cadres supérieurs	Prof. intellectuelles et scientifiques	Prof. intermédiaires	Employés de type administratif	Personnel des services et vente	Agriculteurs	Artisans et ouvriers	Conducteurs et assembleurs	Ouvriers et employés non qualifiés	Effectifs
	Homme									
Suisse	9.7	23.8	19.7	6.8	6.6	5.4	18.7	6.2	3.1	38'216
UE-15/AELE-3	9.6	21.9	15.5	6.7	8.7	1.3	24.1	8.0	4.2	27'290
anc. Yougoslavie	2.7	3.9	4.9	6.5	9.7	2.6	39.2	20.3	10.4	5'033
Sub-Sahara	5.6	15.4	13.8	9.5	19.0	1.3	20.0	6.9	8.7	612
	Femme									
Suisse	4.7	14.5	27.7	22.4	18.1	3.0	3.4	1.0	5.2	36'766
UE-15/AELE-3	5.2	16.4	22.4	15.7	20.6	0.4	5.4	2.7	11.2	20'332
anc. Yougoslavie	2.3	4.1	11.9	7.3	27.5	1.5	10.3	8.6	26.5	4'394
Sub-Sahara	4.7	7.5	9.6	7.5	38.7	0.6	11.6	2.8	17.1	535
	Total									
Suisse	7.2	19.2	23.7	14.5	12.2	4.2	11.2	3.7	4.1	74'982
UE-15/AELE-3	7.8	19.5	18.5	10.5	13.8	0.9	16.1	5.8	7.2	47'622
anc. Yougoslavie	2.5	4.0	8.2	6.9	18.0	2.1	25.7	14.8	17.9	9'427
Sub-Sahara	5.2	11.7	11.8	8.6	28.2	1.0	16.1	5.0	12.6	1'147

Source : ESPA 2003-2007 (*pooled data*). Actifs occupés + 15-62/65 ans. Proportions calculées sans les valeurs manquantes. Données non pondérées. Origine = Nationalité à la naissance.

Tableau 5 : Répartition en pourcent de la population d'origine d'Afrique subsaharienne selon le statut et la langue principalement parlée en 2000

	Naturalisés	Permis C et B	Permis N et F	Autres permis	Total
<i>Afrique Centrale</i>					
Allemand	7.1	2.8	2.1	0.6	2.8
Français	84.7	87.1	70.8	86.0	83.5
Autre langues nationales	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1
Anglais	1.4	1.8	0.9	4.5	1.7
Autres langues européennes	0.9	0.3	0.4	0.9	0.5
Langues africaines	5.4	7.4	24.8	7.1	10.8
Autres langues du Monde	0.6	0.6	1.0	0.9	0.7
Nombre total	352	3637	1120	336	5445
<i>Afrique de l'Est</i>					
Allemand	19.5	11.0	8.3	1.4	9.4
Français	38.9	33.7	24.3	29.3	29.2
Autre langues nationales	0.4	1.4	3.0	1.0	2.1
Anglais	11.6	14.6	3.8	36.3	11.1
Autres langues européennes	0.2	0.3	0.2	0.0	0.2
Langues africaines	23.5	33.7	56.3	23.1	43.0
Arabe	5.8	3.6	3.7	7.0	4.1
Autres langues du Monde	0.2	1.6	0.4	1.8	1.0
Nombre total	519	3223	4043	710	8495
<i>Afrique australe</i>					
Allemand	12.6	5.1	2.9	1.5	6.2
Français	55.2	52.7	53.9	35.5	52.2
Autre langues nationales	0.4	0.6	0.5	0.2	0.5
Anglais	21.4	19.8	0.9	42.5	18.0
Portugais	1.4	6.5	27.2	4.3	9.5
Autres langues européennes	0.1	0.1	0.1	0.0	0.1
Langues africaines	4.0	8.6	14.1	10.5	8.8
Autres langues du Monde	4.9	6.6	0.4	5.6	4.8
Nombre total	1662	3107	1448	541	6758
<i>Afrique de l'Ouest</i>					
Allemand	15.3	6.8	1.4	1.4	6.1
Français	42.2	45.6	26.6	52.5	42.4
Autre langues nationales	0.6	0.6	0.3	0.0	0.5
Anglais	25.5	22.2	17.9	31.5	23.0
Portugais	2.7	5.0	0.9	0.8	3.4
Autres langues européennes	0.2	0.2	0.8	0.2	0.3
Langues africaines	12.1	16.4	45.8	11.5	20.9
Autres langues du Monde	1.3	3.3	6.3	2.2	3.5
Nombre total	952	4520	1534	1019	8025

Source : RFP2000, âge 15 et +, population d'origine étrangère (étrangers et naturalisés).

Dernières *Etudes du SFM*

- S56. Schönenberger, Silvia, et al. (2010). Die Fünfte Schweiz : Auswanderung und Auslandschweizergemeinschaft. Neuchâtel: Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM).
- S55. Wichmann, Nicole, et al. (2010). Migration und Integration in Basel-Stadt : ein "Pionierkanton" unter der Lupe. Neuchâtel: Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM).
- S54. Achermann, Christin (2008). Berner Beratungsstelle für Sans-Papiers: Evaluation der Pilotphase. Neuchâtel: Swiss Forum for Migration and Population Studies (SFM).
- S53. Fibbi, Rosita, et al. (2008). Condizioni di vita degli Italiani anziani in Svizzera. Neuchâtel: Swiss Forum for Migration and Population Studies (SFM).
- S52D. Moret, Joëlle, et al. (2007a). Menschenhandel in der Schweiz : Opferschutz und Alltagsrealität. Neuchâtel: Swiss Forum for Migration and Population Studies (SFM).
- S52. Moret, Joëlle, et al. (2007b). Traite des personnes en Suisse : quelles réalités, quelle protection pour les victimes ? Neuchâtel: Swiss Forum for Migration and Population Studies (SFM).
- S51. Lerch, Mathias, et al. (2007). Remittance Behaviour of Serbian Migrants living in Switzerland. Neuchâtel: Swiss Forum for Migration and Population Studies (SFM).
- S50. Kaya, Bülent, et al. (2007). Ressources du personnel migrant : quelle importance dans le domaine de la santé ? : une recherche-action. Neuchâtel: Swiss Forum for Migration and Population Studies (SFM).
- S49. Gabadinho, Alexis, et al. (2007). La santé des populations migrantes en Suisse : une analyse des données du GMM : le rôle du profil socioéconomique, sociodémographique et migratoire sur l'état de santé, les comporte-ments et le recours aux services de santé. Neuchâtel: Swiss Forum for Migration and Population Studies.

La population d'origine subsaharienne vivant en Suisse reste mal connue, malgré l'augmentation substantielle de ses effectifs au cours des dernières années. Cette étude a justement pour objectif de dresser un inventaire des migrantes et migrants provenant d'Afrique subsaharienne dans notre pays.

Les auteurs présentent l'évolution de l'immigration, l'origine nationale et régionale des résidents subsahariens ainsi que leur répartition géographique dans le pays. De plus, ils analysent leurs caractéristiques sociodémographiques et professionnelles, en décrivant le niveau de formation et l'appartenance linguistique. Le tableau ainsi dessiné montre que la population subsaharienne est une collectivité très hétérogène à tous points de vue.

Auteurs :

Denise Efionayi-Mäder, sociologue et politologue, est directrice adjointe du SFM. Marco Pecoraro, économiste, et Ilka Steiner, démographe, sont collaborateurs scientifiques au SFM.

ISBN 10 : 2-940379-13-0

ISBN 13 : 978-2-940379-13-2



sfm

SWISS FORUM FOR MIGRATION
AND POPULATION STUDIES